

La Trame

Saint Just Malmont

Bulletin Municipal n° 23

Mai 2012

DOSSIER

Bilan de mi-mandat

Visite de David Douillet,
ministre des sports

Inauguration du stade
Jeannot Brunon





Sommaire

Extraits des délibérations	
Commémoration	3
Culture	4
Repas des séniors	5
Vie scolaire	6
Restaurant scolaire	12
Travaux	16
Animation	17
Visite de David Douillet	18
Laurent Wauquiez rend visite à l'entreprise Cheynet	19
Inauguration du stade Jeannot Brunon	19
Bilan de mi-mandat	20
Projets de fin de mandat	23
Ecole élémentaire	26
Centre de secours	27
Finances	28
Ramassage des déchets verts	31
Trame d'hier	32
Vie associative	34
Libre expression	43
Au fil des jours	44
Etat Civil	44

Les Saint Justaires ont fait preuve d'un grand civisme en participant en nombre aux deux tours du scrutin de l'élection présidentielle. La tâche sera rude pour le nouveau Président de la République tant les déficits sont abyssaux et la crise de confiance qui traverse notre pays est profonde. L'Etat doit exercer ses fonctions régaliennes notamment en matière de sécurité, de justice ou de protection sociale, ce qui ne doit pas empêcher vos élus locaux de se saisir des sujets qui vous préoccupent : la sécurité, la préservation de notre mode de vie et le soutien de l'activité économique.

Ce numéro de la trame vous propose de réaliser le bilan de mi-mandat de la municipalité que j'ai l'honneur de conduire.

Au-delà des réalisations matérielles ou des différentes actions qui ont été conduites, une de mes satisfactions concerne le climat de sérénité qui règne désormais sur notre commune. En effet, lorsque nous avons pris en main dans des conditions difficiles les destinées de la commune, la partie n'était pas gagnée d'avance, tant les divisions et les querelles avaient marqué Saint Just Malmont, cette dernière décennie. Je reste persuadé que toutes les personnes de bonne volonté, d'horizon social et de sensibilité divers peuvent se rassembler pour le bien commun. Cette approche a été très positive dans l'avancée et la concrétisation des projets ou dans le règlement de certains conflits.

A mi-mandat votre municipalité a respecté ses engagements sur le plan de la gestion en diminuant l'endettement, sur le soutien du tissu associatif en mettant à disposition des associations des équipements performants et sur le terrain économique en privilégiant des liens très étroits avec les industriels et la Communauté de Communes qui exerce la compétence économique.

La fin du mandat sera marquée par les constructions de l'école élémentaire et le centre de secours, deux projets mettant en lumière l'attractivité de notre commune et qui ont été rendus possible grâce à une bonne maîtrise budgétaire.

Votre Maire
Frédéric Girodet

Directeur de la publication : Frédéric Girodet
Conception et rédaction : Robert Tournon, commission communication
Photographies : mairie, associations
Impression : imprimerie Marcoux - Saint Just Malmont

Extraits des délibérations

Conseil Municipal du 8 mars 2012

- M. le Maire a présenté une délibération reprenant les arguments en faveur de la réhabilitation du barrage des Plats. Après que les représentants des 3 listes présents autour de la table du conseil se soient exprimés, la délibération fut approuvée à la majorité par 23 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.
- Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité une convention liant la commune et les industriels pour les rejets d'eaux usées non domestiques. Cette convention vise à instaurer un partenariat entre la commune et les industriels pour améliorer la qualité des rejets, traités ensuite à la station de Roche Moulin. L'entreprise Viallon s'est engagée dans une démarche de développement durable en investissant dans une station de traitement en interne et en signant cette convention.
- Le recrutement en CUI (Contrat Unique d'Insertion) d'une personne pour une durée de 6 mois a été adopté à l'unanimité. Ce type de contrat permet à la commune de bénéficier de 90% de prise en charge du salaire de l'agent par l'Etat sur la base de 20 heures hebdomadaires.

Conseil Municipal du 5 avril 2012

- Le budget primitif 2012 a été adopté à la majorité par 21 voix pour et 5 abstentions. M. le Maire a proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition, cette proposition a été approuvée à l'unanimité.
- Les conseillers municipaux se sont prononcés à l'unanimité sur les travaux d'éclairage public au Fau, au Sarret, à l'Orée du Bois et à la Prairie. La réfection totale de l'éclairage sera confiée au syndicat départemental d'énergies de la Haute-Loire pour un coût de 145 000 € H.T. avec une prise en charge par le syndicat de 45% de cette somme.
- Le président de la Communauté de Commune, Guy Vocanson, a présenté le rapport d'activité 2011 de Loire-Semène.

Commémoration du 8 Mai

Après avoir déposé une gerbe à Malmont, en présence d'une délégation d'anciens combattants, d'élus et d'un détachement de la J.G.R., tous les participants se sont retrouvés à 9h30 pour former un défilé avec les sapeurs-pompiers, les directeurs d'écoles, les gymnastes, et la population pour commémorer l'armistice du 8 Mai 1945. Comme de coutume, le défilé s'est rendu au Monument aux Morts du cimetière pour le dépôt de gerbes, et Monsieur Le Maire a lu le traditionnel message du ministre de la défense et des anciens combattants. Ensuite, le défilé s'est rendu au Monument de la Classe d'Asile du Jardin Public, où Monsieur Le Maire, accompagné de Monsieur Proriol, ancien prisonnier de guerre, ont également déposé chacun leur gerbe. Après la messe, toute la population était conviée au traditionnel apéritif à la salle polyvalente.



Concert du « Nouvel An »

Dimanche 29 janvier s'est déroulé le traditionnel concert donné par l'orchestre Musica. L'ensemble, composé de cinquante musiciens, et dirigé par M. François Bernard, s'est produit dans l'église de Saint-Just. Un programme de choix a régalé un public conquis par la qualité du programme et le talent des musiciens, notamment par le soliste violoniste parisien mondialement connu : M. Serge Garcia. Le concert a débuté avec un extrait de *La Damnation de Faust* de Berlioz, puis s'est poursuivi avec le soliste au violon dans une



interprétation magistrale de la *Symphonie espagnole* de Lalo, quel moment de grâce ! En effet, le public était suspendu au son des cordes de son violon. Enfin, le dernier morceau, *Danse macabre et bacchanale*, extrait de *Samson et Dalila*, laissait la part belle aux percussions.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau concert de Musica.

Concert Jazz-Manouche avec le Groupe Tripotes



Samedi 25 février, nous avons accueilli en soirée le groupe de Jazz « Tripotes », composé de quatre musiciens, réunis par l'amitié et l'amour de la musique. C'est dans une ambiance chaude, feutrée et tamisée par de beaux effets de lumière que ce groupe a repris quelques morceaux du répertoire de Django Reinhardt, de Brassens, d'Henri Salvador, ou encore de Dalida avec son légendaire « J'attendrai ». Philippe et Pascal à la guitare, Patrice à la contrebasse et Frédéric à la clarinette ont enflammé le public avec les rythmes enjoués et entraînants du swing-gitan, ils ont fait souffler un vent tzigane sur la salle des Expositions. Un bon moment de détente et de convivialité a pu être partagé par les spectateurs conquis par ce quartet de musiciens sympathiques et talentueux.

Exposition d'artistes en mairie

Du 30 avril au 1^{er} juin 2012, vous pouvez admirer, à la salle du conseil municipal, les œuvres d'un artiste débutant résidant à Firminy. Alexis Chomel est un jeune lycéen en CAP communication-graphique, âgé de 17 ans à peine, avec un univers et un style très particuliers.

Alexis travaille principalement à l'aquarelle des portraits féminins, fortement inspirés de la BD d'auteurs comme Enki Bilal et Benjamin Zhang, auteur Chinois.

Il aime aussi s'inspirer de la musique, notamment avec le groupe Radio-Head, mais aussi avec la chanson française comme Brassens. Parfois, Alexis intègre des poèmes dans ses toiles.

Tout a commencé par des cours d'aquarelle pris en 2011, et c'est à présent sa troisième exposition. Nous souhaitons à ce jeune talent une bonne route dans l'art de la peinture.



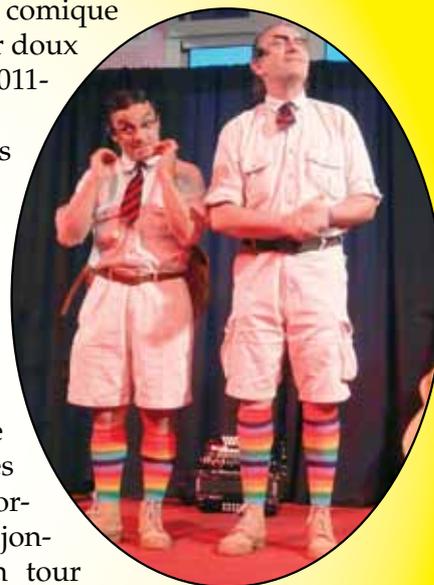
Spectacle humoristique : L'univers loufoque des « Pâtes au gaz » !...

C'est avec un répertoire de chansons françaises, et dans un style de comique troupier, que Jean-Jacques et Jean-Benoît ont entraîné le public dans leur doux délire, le samedi 28 avril pour le dernier volet de la saison culturelle 2011-2012.

Ce duo d'artistes, originaire d'Aubenas, et débordant de vitalité, à la fois chanteurs, musiciens, comédiens et jongleurs, ont vite conquis le public. Une ambiance de fous rires a rythmé cette soirée haute en couleurs, nos deux compères aventuriers de la chanson ont revisité avec talent et humour des auteurs comme Bobby Lapointe, Steve Waring, Christiane Oriol...



Ce tour de chant, dans lequel se sont glissés une performance de jonglage et un tour de magie, a déchaîné le public qui, dans une « standing ovation », en a redemandé encore et encore...



Repas des Séniors



C'est dans une salle polyvalente entièrement « relookée » que se sont retrouvés, le lundi 23 avril, 220 convives ayant répondu à l'invitation de la municipalité pour le traditionnel repas des séniors.

Dans son mot d'accueil, le Maire, Frédéric Girodet, n'a pas manqué d'exprimer toute sa gratitude aux « anciens » qui participent activement à la vie de la commune de par leur engagement dans le milieu associatif ou à titre individuel.

Comme l'an dernier, les résidents du Foyer Bon Séjour ont été associés à ce repas et ils furent enchantés de revoir certaines de leurs connaissances.

La commission des affaires sociales avait retenu l'Auberge Royer pour la confection et le service de ce repas. Après l'apéritif et sa mise en bouche, le menu se composait d'une cassolette de lotte, gambas et Saint-Jacques sauce crustacés, d'une blanquette de veau aux morilles accompagnée de son riz basmati, suivi du fromage et d'une assiette gourmande. Le crémant était servi avec des macarons et sablés bretons faits maison.

L'animation avait été confiée à Georges Cubizolle, accordéoniste local de talent, qui, durant tout l'après-midi, entretient une ambiance festive, entre danses musettes, modernes et collectives.

Les chanteurs furent également sollicités et Monsieur le Maire ne manqua pas de pousser la chansonnette.

Une belle journée pour les séniors saint-justais, heureux de profiter de ce moment de retrouvailles.



Ecole élémentaire publique

Apprentissage de la natation

Dans le cadre de l'apprentissage de la natation, les élèves de CE2 de l'école publique ont effectué un cycle piscine à Dunières. Les élèves bénéficient tous de deux temps d'apprentissage au cours de leur scolarité : le premier en grande section sous la forme d'une classe piscine, et le second en CE2. Les enfants se sont rendus douze fois à la piscine, à raison de deux séances par semaine.

Cette organisation permet à chaque élève d'acquérir le « savoir-nager » défini par les programmes.



En visite à la Maison du Passementier

Ce lundi 9 janvier 2012, la classe de CE1 de M. Sylvain Jacquet s'est vue ouvrir les portes de la Maison du Passementier de Saint-Just-Malmont.

Afin de comprendre les tenants et aboutissants d'une telle visite, il faut dire que ladite classe, au détour du programme de Découverte du Monde, avait travaillé en amont sur les métiers d'autrefois.

C'était là une magnifique opportunité que de pouvoir se rendre sur un lieu chargé d'histoire tel que celui-là. Ce qui bien souvent doit se cantonner à une pure recherche documentaire, si riche soit-elle, a donc pu être, ce jour, magistralement illustré. C'est à la recherche d'une réalité d'autrefois aujourd'hui bien souvent oubliée que les élèves ont pu partir.

Ce vivifiant voyage dans le passé a été rendu possible par la gentillesse d'un directeur de manufacture aujourd'hui à la retraite, M. Brun.

Cette aventure déjà fort enrichissante en soi a pris une dimension autre encore lorsque les métiers à tisser se sont mis à fonctionner. C'est alors tout un pan de notre patrimoine que les élèves ont pu observer et écouter à travers les fils et navettes en mouvements. N'oublions pas que cette activité de passementerie fut le fer de lance de Saint-Just-Malmont des années 1900 jusqu'aux années 1950.

Aujourd'hui, les techniques ont évolué, mais les procédés désormais industrialisés restent les mêmes, et les productions des industries locales sont exportées dans le monde entier.



Classe biathlon

Les élèves de CM1 et CM2 de l'école publique se sont rendus aux Estables pour une semaine de ski de fond. Ce sont 63 enfants qui ont pris la direction du plus haut village de Haute-Loire.

Après l'installation dans le chalet, les enfants ont entrepris l'ascension du Mont Mézenc en raquettes. L'effort physique fut largement récompensé par le paysage merveilleux qui s'est offert à eux une fois au sommet.

Le reste de la semaine a été consacré à la pratique du ski de fond et du tir à la carabine. Les conditions d'enneigement étaient parfaites et le froid supportable à l'abri de la forêt. Les progrès en ski ont été fulgurants. Le courage des enfants et le savoir-faire des moniteurs ont permis de terminer la semaine par un grand biathlon.

A noter que l'accueil au chalet a été excellent avec des conditions d'hébergement de grande qualité. Les enfants garderont sans aucun doute plein de souvenirs de cette belle semaine.



Permis vélo

Tous les enfants de CM1 et de CM2 de l'école publique ont passé l'Attestation de Première Education à la Route. Après trois jours d'entraînement intensif sur piste, ils ont pris les vélos et ont réalisé un parcours dans les rues de la commune.

Le matin était consacré à la reconnaissance du parcours, et l'épreuve s'est déroulée au cours de l'après-midi. Des parents étaient venus en renfort pour sécuriser les carrefours, mais les enfants étaient tout de même dans les conditions réelles de conduite. Parallèlement à cela, les élèves ont aussi passé une épreuve de code adaptée à leur âge. Ce dispositif un peu coûteux en temps et en déplacement de matériel constitue néanmoins un vrai premier pas vers une approche responsable de la route.



Ecole publique de Malmont

A la découverte des continents...

Comme promis, la classe de maternelle de l'école de Malmont donne des nouvelles à propos de son projet sur la découverte des continents. Après avoir terminé l'année scolaire 2011 par l'exploration de la Chine avec le conte « les trois grains de riz », les enfants se sont attaqués cette fois-ci à *l'Arctique et le pôle nord* avec l'album intitulé « Plouk ». Cette séquence nous a amené à découvrir le monde des Inuits et des animaux polaires, à fabriquer une maquette représentant la banquise, à produire des œuvres en arts plastiques, à travailler sur les transformations de l'eau en glace et enfin à préparer et déguster des glaces à l'eau. Voici notre travail !!!



La fin de l'année scolaire nous permettra d'aborder le thème de l'Amérique du nord avec notamment les coutumes et la culture des indiens !

Les premiers pas d'une fresque murale extérieure

Depuis déjà presque 2 ans, tous les enfants de l'école travaillent autour d'un projet commun qui a pour objectif de créer une fresque murale ouvrant sur une culture humaniste.

Après un travail préalable dans les classes ayant pour objectif de rechercher un nouveau nom pour l'école (« l'école aux quatre vents ») et de le traduire en plusieurs langues, nous avons profité des beaux jours du mois de mars pour peindre, dans la cour, le fond des bâches qui nous serviront de support pour notre fresque. Tous les enfants, des plus petits aux plus grands, ont pris beaucoup de plaisir à peindre ensemble ! Durant la reste de l'année, les enfants inscriront sur chaque bâche le nouveau nom de l'école en plusieurs langues. La suite dans le prochain épisode.



Un spectacle à l'école de Malmont

Le jeudi 29 mars au matin, les enfants de l'école ont accueilli encore une fois dans leurs locaux Mme Levadoux Pascale, de l'association Planète Mômes.

Cette intervenante a présenté tout d'abord aux enfants de cycle 1 un spectacle interactif intitulé « Julien et les copains du monde » où les petits ont pu découvrir les divers instruments de musique existants dans le monde et comprendre comment la musique avait le pouvoir de rassembler tous les gens de la Terre malgré leurs différences. Par la suite, les enfants de cycle 2 et 3 ont pu suivre une conférence animée traitant de la communication gestuelle, orale et écrite qui évolue dans le temps et d'un pays à l'autre.

Ces 2 spectacles ont donc pu apporter à chaque classe un enrichissement des connaissances autour des diverses cultures mondiales. Mme Levadoux a su capter à nouveau l'attention de tous à travers des spectacles de grande qualité. C'est sûr, nous ferons encore appel à son talent !!!



Ecole Saint-Joseph Sacré-Cœur (articles rédigés par les élèves de l'atelier journalisme)

Maison de Retraite

Les classes PS1, PS2 et MS sont allées à la Maison de Retraite.

Nous avons rencontré les Résidents qui nous ont raconté des histoires, nous avons écouté et chanté ensemble des chansons. Nous leur avons montré les danses que nous avons apprises et raconté une histoire que nous avons lue en classe.

Nous avons passé un agréable moment et nous sommes invités à y retourner !



Elevage en classes de petite et moyenne section.

Courant mars, les deux classes de maternelle ont débuté un élevage de chenilles.

En lien avec l'étude sur l'album « La chenille qui fait des trous » d'Eric Carle, nous étudions le cycle de développement, de la chenille au papillon. Tous les jours, nous les regardons, nous les nourrissons et suivons leur développement.

Dans un aquarium en verre, nous avons des chenilles, nous les nourrissons et quelques-unes se sont déjà installées dans leur cocon et deviendront bientôt des papillons !



Atelier : créateur de jeux

Une heure par semaine, les élèves de CM1 et CM2 se retrouvent pour concevoir des jeux. Pour cela, les enfants ont recherché des idées, écrit les règles, fabriqué et peint des jeux. Lors de la porte ouverte, ils ont pu exposer leur travail. Ils ont réalisé : un memory géant, un jeu de 7 familles, des quilles de bowling, des boîtes pour le jeu du massacre, des jeux d'adresse en bois, des jeux de sociétés (jeu des serpents...)... Ces jeux seront à disposition de l'école pour jouer pendant les récréations ou lors d'activités sportives.



Judo

Certains élèves de cycle 3 étaient conviés à une séance de judo au gymnase par les Arts Martiaux du Velay. Ils ont combattu par des petits jeux et appris certaines prises de judo. Lors de cette séance, un invité « David Douillet », ministre des sports, est venu rencontrer les enfants. Ils ont eu la chance de discuter et d'être pris en photo avec un ancien champion de Judo.



Classe de neige

Les 59 enfants de CM1 et CM2 ont pu profiter d'une semaine très ensoleillée à Lanslebourg, en Savoie. Des activités variées ont été proposées : raquettes, chiens de traîneaux, rencontre avec un glaciologue, et bien sûr des cours de ski alpin, encadrés par des moniteurs de l'Ecole du Ski Français, des parents et les enseignantes.

Ces dernières remercient bien sincèrement les accompagnateurs pour leur disponibilité et leur efficacité, ainsi que la Boulangerie Combiar qui a confectionné généreusement les croissants pour toute la troupe, dégustés à l'occasion de la pause lors du trajet de départ.



Ouverture structure d'accueil des 2 ans

Depuis le 1^{er} mars 2012, l'école St-Joseph/Sacré-Cœur a ouvert une classe d'accueil des 2 ans. Comme son nom l'indique, cette classe accueille les enfants n'ayant pas pu rentrer en PS1 au jour de la rentrée 2011. L'accueil se fait les matins. Les enfants apprennent à vivre ensemble, partager, être propre, à devenir autonome. Des ateliers sont mis en place pour connaître les couleurs, mémoriser de petites comptines, faire un peu de danse..... C'est une vraie initiation à la vie scolaire. Ces petits bouts sont fiers d'arriver à l'école avec leur cartable et de partager le goûter ensemble !

Toute personne intéressée par cette structure peut s'informer auprès de la directrice de l'école au 04-77-35-60-74 ou sur rendez-vous

Il est également possible d'inscrire les enfants dans les autres classes de l'école en prenant contact au même numéro.



Restaurant scolaire

Animations calendaires

Dans le but d'associer le goût de la fête et le plaisir des papilles, l'équipe du Restaurant Scolaire propose diverses animations tout au long de l'année.

Tout d'abord, courant janvier, une quinzaine d'enfants ont eu la joie de trouver la fève et ont été coiffés de la précieuse couronne.



Ensuite, ce fut la Chandeleur et les gourmands se sont délectés des délicieuses crêpes préparées pour l'occasion par le chef-cuisinier.

Enfin, à l'occasion du Mardi-Gras, les enfants ont eu droit à deux surprises. La première fut de découvrir le personnel du Restaurant Scolaire Municipal déguisé le temps du repas. La seconde fut bien-sûr de déguster les savoureuses bugnes confectionnées par Olivier et Lucienne, qui n'avaient pas manqué de se déguiser eux aussi.



Repas à thème

Afin de permettre aux enfants de découvrir les saveurs des différentes régions de France et du Monde, la société Avenance-Elior propose des animations sur différents thèmes.



Au cours du mois de mars, une animation « A la découverte de la poire » fut organisée, avec un menu spécifiquement composé avec différentes déclinaisons de la poire pour le plaisir de tous. Un stand de présentation avec de nombreuses variétés de poires était également installé à l'entrée du Restaurant Scolaire. Enfin, pour donner une touche ludique et pédagogique à cette animation, Olivier Leleu proposait un jeu de rapidité alliant expressions et jeux de mots....

Le dernier jour avant les vacances de Pâques, une animation « Chocolat » avait été organisée par notre cuisinier, en collaboration avec Yves Ferrapie, boulanger de notre commune. Celui-ci a procédé à une démonstration de fabrication des chocolats auprès des enfants qui ont pu découvrir les techniques et le savoir-faire des professionnels dans la confection de ces friandises... poules et poissons chocolatés n'ont plus de secrets pour eux...

Nous remercions chaleureusement Monsieur Ferrapie pour sa disponibilité et son intervention bénévole qui s'est conclue par une dégustation pour le plaisir des enfants et des plus grands...

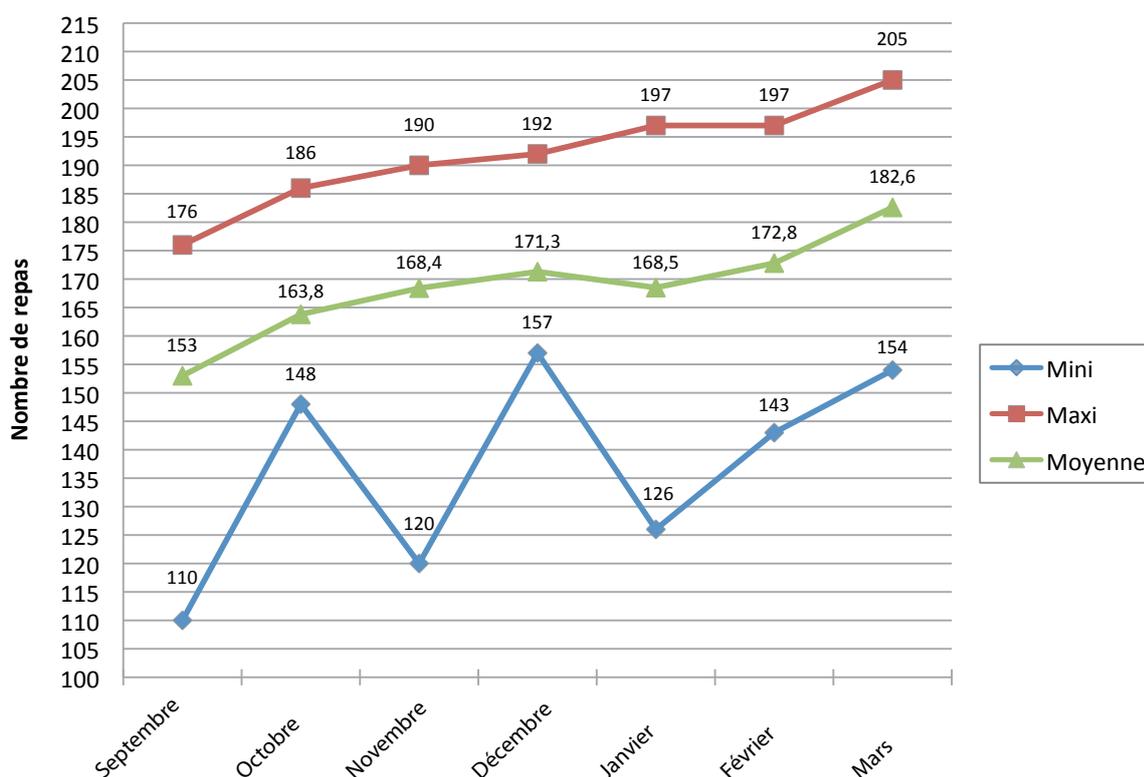


Une fréquentation qui ne cesse de progresser depuis septembre 2011

La dernière rentrée scolaire a été marquée par un changement important pour les enfants, les familles, les écoles et les agents communaux puisque le système traditionnel d'inscription au restaurant scolaire par tickets a été remplacé par une gestion informatisée et anticipée. Si cette évolution a demandé un certain temps d'adaptation pour chacun, elle se montre particulièrement efficace depuis le mois de janvier 2012. Ce nouveau système permet en effet d'inscrire les enfants en permanence ou occasionnellement au restaurant scolaire, en fonction des souhaits des familles en leur offrant une grande souplesse. L'enregistrement informatique nécessite de recevoir en fin de semaine (jeudi soir) les bulletins d'inscriptions occasionnels afin d'éditer les listes de présence des enfants la semaine suivante et de la remettre aux instituteurs.

Est-ce une relation de cause à effet, la fréquentation du restaurant scolaire, pour toute catégorie d'âge et pour tous sites ne cesse de progresser depuis le mois de septembre, **la barre des 200 repas servis ayant été franchie au mois de mars 2012.**

Evolution des repas servis depuis septembre 2011

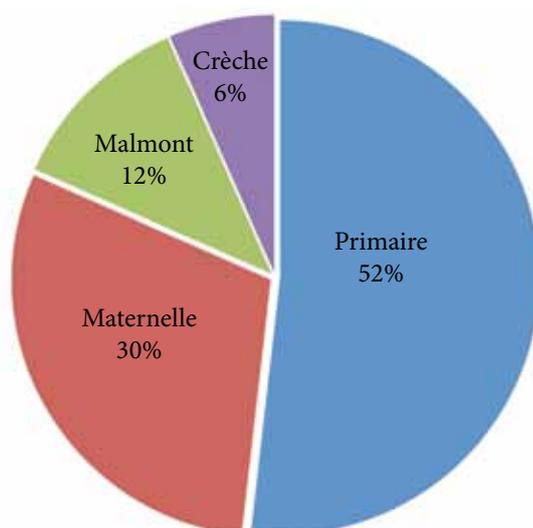


Restaurant scolaire

Les nombres de repas minimum correspondent à des jours d'école exceptionnels comme la rentrée des classes en septembre, le mercredi 2 novembre travaillé, le mardi 31 janvier (grève + classes de neige). En revanche, les nombres de repas maximum ne sont pas liés à des événements particuliers puisque les jours de neige en hiver n'ont pas donné lieu par exemple à une vague d'inscription, le repas de Noël n'est également pas comptabilisé dans ces statistiques. De fait, la moyenne de repas servis par jour passe de 153 en septembre à 182,6 en mars, soit 30 repas par jour servis en plus.

Si pour les élèves de l'école de Malmont pour qui les repas sont livrés et les élèves de primaires, écoles publique et privée confondues, la moyenne est stable, les évolutions les plus marquantes sont enregistrées pour les élèves de maternelle, écoles publique et privée confondues, et pour les enfants de la crèche pour qui les repas sont livrés.

Répartition des repas



Pour terminer, le constat sur les 7 premiers mois de l'année scolaire fait apparaître que les mardis et jeudis sont les deux jours où le plus grand nombre d'enfants prennent leur repas au restaurant scolaire (193 en moyenne en mars) devant les lundis (173) et les vendredis (171,5).

Inscriptions transport et restaurant scolaire pour l'année scolaire 2012-2013

La fin de l'année scolaire approchant, il est déjà temps de préparer la rentrée prochaine.

Pour les **collégiens** scolarisés à **Saint-Didier-en-Velay**, les **élèves de maternelle et primaire** utilisant la ligne «**La campagne - St Just Malmont**», les **collégiens** utilisant la ligne «**Malmont-Firminy**» et les **lycéens** utilisant la ligne de rapprochement «**Malmont - St Just - Monistrol**», les inscriptions pour les transports scolaires de l'année 2012-2013 devront être effectuées **avant le 13 juillet 2012**.

Pour tous les **élèves de maternelle et primaire** scolarisés aux écoles publique et privée de Saint-Just et à l'école de Malmont, les **inscriptions pour le restaurant scolaire** de l'année 2012-2013 devront également être effectuées **avant le 13 juillet 2012**.

A compter **du 25 juin et jusqu'au 13 juillet**, une permanence spécifique à destination des familles concernées sera assurée en mairie, salle des Landaus, **les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 17h et le mercredi de 8h à 15h**.



Le partenariat avec Elior donne entière satisfaction

Madame Vercey, responsable d'exploitation des sites de restauration collective sur la région Rhône-Alpes Auvergne est venue présenter le bilan d'activité 2011 pour le restaurant scolaire municipal. Au terme de la première année d'exploitation par ce prestataire, les résultats en matière de fréquentation ont été conformes aux prévisions, **21 708 repas** ont été servis. Le dynamisme et le professionnalisme d'Olivier Leleu, chef cuisinier, sont appréciés de tous et particulièrement des enfants. Le binôme qu'il forme avec Lucienne Colomb, aide cuisinière en tant qu'employée municipale fonctionne très bien. Cela se ressent d'autant plus lors des nombreuses animations mises en place (Galette des rois, Nouvel An Chinois, Crêpes, Pommes, Tomate, Commerce Equitable, Fraîch' Attitude et surtout le pain bio).

La traditionnelle après-midi "portes ouvertes", également un moment important, intéresse beaucoup les parents. Elle sera bien évidemment reconduite le **vendredi 21 septembre 2012 à partir de 16h30**. A noter également que lors de chaque contrôle vétérinaire effectué tout au long de l'année, les rapports d'analyse ont à chaque fois été qualifiés de bons à excellents. L'évolution positive de la fréquentation du restaurant satisfait tout le monde et permet d'envisager de nouvelles perspectives comme la chasse au gaspillage du pain, de l'eau et des déchets et bien entendu la mise en place de nouvelles animations.



Rappel important

Ces dernières semaines, un relâchement a été constaté en terme de respect du règlement du restaurant scolaire. Les inscriptions occasionnelles sont à rendre le jeudi soir de la semaine précédant les prises de repas. Les annulations doivent être signalées en mairie et à l'école dès qu'elles sont connues et les absences doivent être justifiées.

Par exemple, lundi 30 avril, 114 repas ont été servis alors que 150 étaient prévus, et le 7 mai, ce sont 21 repas qui n'ont pas été servis, ce qui a engendré un gaspillage de nourriture intolérable.

La poursuite de ce relâchement amènera les élus à se donner la possibilité de facturer les absences injustifiées ou sur-facturer les repas pris alors que l'enfant n'était pas inscrit. Enfin, merci de bien penser à signaler au service restauration scolaire tout changement de situation ou toute nouvelle inscription d'enfant en cours d'année.

Travaux

Outre les travaux saisonniers comme la dépose des illuminations de Noël, le déneigement ou l'enlèvement des barrières à neige, les agents des services techniques ont réalisé un certain nombre de travaux d'intérieur en ce début d'année :



Pose de carrelage et réfection des peintures murales de la salle des ateliers.



Rafraichissement du hall d'entrée du G2



Pose de faïence à la cuisine de la salle des expositions



Mise en conformité des blocs de secours et de l'installation de chauffage de l'église

Les conditions météorologiques favorables du mois de mars ont permis à nos agents de construire un mur dans le village de la Chamarèche et de procéder à l'enfouissement de la ligne France Télécom. L'enlèvement des poteaux et l'élargissement de la voie rendra possible la création de places de stationnement très utiles dans ce village.



Les employés municipaux brossent environ tous les 10 jours le stade synthétique à l'aide de la machine acquise en début d'année. Cette opération d'entretien qui dure 2 heures, aère le terrain, l'assouplit et le débarrasse des éléments indésirables (feuilles, papiers...).



La période hivernale est un moment propice pour effectuer les entretiens du parc automobile et du matériel. Bernard Chambon a notamment réalisé une intervention sur le système hydraulique du tracto pelle.

Le chemin longeant le Sembadou, au niveau du complexe sportif a été reprofilé, les berges ont été nettoyées et les arbustes élagués. Tout autour du site les chemins seront rendus à une circulation exclusivement piétonne par la pose de barrières qui ont été fabriquées cet hiver par Jean de Moura.



Animation

Foire annuelle du 23 avril

Le lundi est un jour de fermeture pour l'ensemble des commerçants du centre bourg et la foire, cette année, est tombée un lundi... finalement, peu de monde ce jour-là sur la place. C'est vraiment regrettable, car tous les commerces n'ont pas profité des effets de cette foire, de plus, une grande partie des saint-justaires travaillait, donc, la municipalité s'interroge sur l'éventuelle possibilité de changer la date et la déplacer, par exemple, le troisième samedi du mois d'Avril... Ainsi, l'ensemble des commerces, des forains et de la population pourraient bénéficier pleinement de cette journée.



David Douillet en visite à Saint Just Malmont

Les associations Saint Justaires étaient très bien représentées ainsi que les écoles pour accueillir le Ministre des Sports, David Douillet, ce vendredi 9 mars à 15h15 au complexe sportif.

En effet, une foule impressionnante s'était rassemblée pour saluer le Ministre, mais également un des sportifs français les plus titrés.

M. David Douillet qui effectuait une journée de visite dans le département de la Haute-Loire a tenu à serrer la main ou embrasser chaque bénévole, élu, enfant dans une rencontre que le cabinet du Ministre et la municipalité souhaitaient informelle et chaleureuse.

Le Ministre des Sports s'est ensuite rendu au DOJO où il a pu assister à un cours qui était donné par les professeurs du club Saint Justaire des Arts Martiaux du Velay à une classe de l'école privée et une classe de l'école publique comme ils ont l'habitude de le faire et cela de manière gracieuse. Les petits judokas, les bénévoles du club étaient aux anges de pouvoir approcher de très près une icône du judo mondial, leurs yeux pétillants et grands ouverts en étaient la meilleure illustration.

Ensuite, l'assistance s'est réunie dans le hall d'accueil du gymnase où M. Le Maire, dans son allocution, n'a pas manqué de sensibiliser le Ministre des Sports sur le conflit qui oppose le district de la Haute-Loire aux 14 clubs de la rive droite du Lignon.

Il a rappelé le soutien indéfectible des élus aux clubs de foot concernés : les risques de démissions massives des dirigeants et la fuite des joueurs vers la Loire toute proche si la décision unilatérale du district de la Haute-Loire qui consiste à faire jouer les 14 clubs concernés dans le championnat de Haute-Loire était appliquée en 2013.

A ce propos, il a invité le Ministre des Sports à s'entretenir à l'issue des allocutions, avec une délégation du collectif des 14 clubs de la rive droite du Lignon.

M. David Douillet s'est dit réjoui de son périple alti-ligérien dans lequel il avait découvert des paysages d'une rare beauté et des bénévoles généreux et dévoués. Il leur a rendu hommage car lui, champion du monde et champion olympique, leur a affirmé que ce sont eux qui bâtissent le sport en France. Avant de reprendre la route en direction de la Loire, le Ministre s'est entretenu avec les footballeurs et il a été très sensible aux arguments défendus par des dirigeants bénévoles passionnés, mais extrêmement inquiets face à l'ultimatum lancé par le district de la Haute-Loire.

M. Le Maire a remercié chaleureusement le Ministre des Sports pour cette visite qui restera un très bon souvenir pour petits et grands, et également le Ministre de l'Enseignement Supérieur, Laurent Wauquiez, qui a rendu possible cette visite ministérielle dans une commune qu'il affectionne particulièrement.



Laurent Wauquiez rend visite à l'entreprise Cheynet

Le Ministre de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur a rendu visite aux Ets Cheynet afin de faire le point sur l'activité de l'entreprise.

Grégoire Giraud, le PDG, et Pierre Bachelard, le directeur technique ont mis l'accent sur la capacité du groupe Cheynet à proposer de nouvelles applications industrielles basées sur le silicone. M. Laurent Wauquiez, visiblement enthousiasmé par le savoir faire et par les innovations développées à la Sodemetex a précisé qu'il soutiendrait le groupe Cheynet pour l'obtention de crédits de recherche.

M. Giraud a beaucoup insisté sur une thématique qui lui est chère : le développement de la zone Euromed qui consiste à accentuer les échanges entre les pays du Nord et du Sud de la méditerranée. Concrètement il s'agit de produire les composants de lingerie en Europe et de les assembler dans les pays du Maghreb, seule issue possible pour conserver des emplois dans ce secteur en France et pour éviter la fuite de l'ensemble de la production en Asie selon Grégoire Giraud.



Inauguration du stade Jeannot Brunon

Le 17 février dernier, le local musical de Saint Didier, le stade synthétique du Mont à St Ferréol et le stade synthétique Jeannot Brunon ont été inaugurés.

Toutes ces réalisations, financées par la Communauté de Communes Loire Semène, étaient opérationnelles dès la fin de l'année 2011, et le Président Guy Vocanson avait décidé d'organiser ces inaugurations en une seule après midi.

A 16 heures, le Maire, Frédéric Girodet, accueillait le Ministre Laurent Wauquiez, le député Jean Pierre Marcon, M. Le Préfet et M. Le Sous-Préfet d'Yssingeaux, le Président de la Communauté de Communes, Guy Vocanson, ainsi que les maires des communes voisines. Il régnait à Saint Just Malmont une atmosphère particulière, puisque les élus de la commune avaient décidé de baptiser ce stade « Jeannot Brunon ». Le Maire retraça le parcours de ce bénévole infatigable qui fut à l'origine de la création du club interfoot, rassemblant ainsi St Just et St Didier sous le même maillot. Jeannot Brunon a été un précurseur en terme de coopération intercommunale car malgré les résistances, les difficultés, il avait compris avant bien d'autres l'intérêt de se rassembler pour être plus performant et plus fort.

Mireille Brunon, ses deux enfants Olivier et Patrick, ainsi que sa petite-fille Margot étaient visiblement très fiers qu'un équipement d'une telle qualité puisse porter le nom de « Jeannot Brunon ». C'est Margot qui eut l'honneur de couper le traditionnel ruban sous le regard ému de sa grand-mère, très touchée par cette attention et par la présence des amis de Jeannot qui étaient venus nombreux lui témoigner leur amitié. Les invités, dont les riverains du terrain de foot, se sont ensuite rassemblés dans le hall d'accueil du gymnase pour assister aux traditionnelles allocutions des personnalités. Tous ont reconnu les qualités et l'utilité de cette réalisation qui est utilisée par les clubs d'Interfoot, de l'Olympique, de St-Victor et de la Séauve. Le planning d'occupation du stade a été élaboré en concertation avec les élus St Justaires et les différents clubs qui mutualiseront au mieux cet équipement.



Bilan de mi-mandat

Actions réalisées

A mi-mandat, la trame vous propose de réaliser un bilan des actions qui ont été menées et les projets qui doivent être conduits d'ici 2014, afin de préparer aujourd'hui le St Just de demain.

Les programmes de voirie qui se sont succédés participent à l'amélioration de la sécurité des usagers de la route, qu'ils soient piétons ou automobilistes, et souvent donnent lieu à des aménagements qui embellissent le cadre de vie . Depuis 2010, ce sont 465 000 € TTC qui ont été consacrés à la voirie.

- La Cour (2010)
- 2^{ème} tranche route de Jonzieux (2010)
- Rue du Marais (2010)
- Rue du Midi (2010)
- Les Hivers (2010)
- Les Eversets (2010)
- Rue de la Chamarèche (2011)
- Impasse de la Chamarèche (2011)
- Voiries du village de Malmont (2011)
- Place de Malmont (2011)



Les Voiries communautaires sont des chaussées qui ont été transférées à la Communauté de Communes Loire-Semène, la réfection de celles-ci lui incombe donc. La Communauté de Communes réalise uniquement les enrobés mais n'intervient pas sur les réseaux qui restent la propriété de la commune. Depuis le début du mandat, ce sont les enrobés de la zone industrielle de la Garnasse et de la Fond du Loup, de la route des Grangers et d'une partie des voiries de la zone industrielle du Champs de Berre qui ont été refaits.

En ce début de mandat, la Communauté de Communes Loire Semène a réalisé des équipements structurants sur notre commune renforçant ainsi son attractivité et son dynamisme.



Aire de covoiturage



Stade synthétique



Ecole Intercommunale de Musique
Musica'LS



Ouverture d'un Espace Jeune
Communautaire à Saint Just Malmont

La municipalité, comme elle s'y était engagée, a soutenu de manière conséquente et concrète le tissu associatif et les bénévoles dont l'action quotidienne est indispensable au bien vivre ensemble dans notre commune.



Aménagement par les services techniques d'un local de 120 m² mis à disposition de l'ADMR



Création d'une maison du combattant mise disposition de la section locale CATM ACPG



Réalisation par les services techniques d'un club house de tennis

L'amélioration du cadre urbain passe par l'entretien du patrimoine communal et également par une reconfiguration de certains quartiers.



Aménagement de l'espace rue Nationale, rue du Cintre



Réfection de la toiture de la cure



Mise en valeur de l'église de Malmont par la pose de pavés et réfection de la toiture



Reconstruction du mur du jardin public



Abords de l'entrée du gymnase N°1

Bilan de mi-mandat

Depuis plus de 10 ans, notre salle polyvalente ne répondait plus aux normes de sécurité et d'incendie. De ce fait, un avis défavorable était systématiquement délivré par les autorités compétentes. Il était urgent d'agir tout en apportant un maximum d'attention au volet esthétique et énergétique d'une salle qui est très utilisée par les associations et par la municipalité dans le cadre de sa saison culturelle.

La salle polyvalente fraîchement rénovée.



L'exigence environnementale a été une des priorités du début du mandat de la municipalité.

Les investissements ont été à la hauteur des objectifs que s'était fixée la municipalité en ce qui concerne l'amélioration des eaux usées traitées rejetées dans le milieu naturel. La construction d'une nouvelle station d'épuration à Malmont, au fonctionnement simple et écologique a permis de mettre fin à une situation inacceptable, tant les rejets dans le milieu naturel étaient de mauvaise qualité.



La nouvelle station type filtres plantés de roseaux de Malmont.

La mise en séparatif des réseaux d'assainissement du Fau améliorera de manière significative le fonctionnement de la station de Roche Moulin en canalisant les eaux pluviales en direction du milieu naturel. Le cadre de vie du village sera amélioré par l'enfouissement des réseaux d'électricité et de France telecom et par la démolition de l'imposant transformateur.

Le bachat, la croix et le lavoir seront restaurés par la Communauté de Communes



Les engins à l'œuvre dans les rues étroites du village du Fau

Les agents des services techniques ont également largement contribué à ce bilan de mi-mandat en réalisant quotidiennement des travaux d'électricité, de maçonnerie, de plomberie mais également l'entretien du domaine public très étendu (réparation de chaussée, tonte, nettoyage...)



22 cache-conteneurs de ce type dont les plateformes ont été réalisées par les services techniques



Mur d'enceinte de la maison de retraite réalisé par les services techniques

Projets et perspectives d'ici 2014

Une période de « cure de désendettement » était nécessaire pour préparer les investissements dont notre commune a besoin en termes d'équipements structurels (centre de secours, école élémentaire).

Cette politique d'économie de fonctionnement et de limitation des investissements n'a pas été conduite pour régler des comptes avec nos prédécesseurs, elle a été jugée indispensable pour ne pas mettre en péril les équilibres financiers de notre commune. En période de crise, cette maîtrise des coûts s'avère judicieuse car les organismes bancaires prêteront plus facilement et à des conditions plus avantageuses des capitaux à des collectivités vertueuses sur le plan financier. Comme vous avez pu le constater sur les pages précédentes, notre commune n'a pas sombré dans l'immobilisme et de grandes réalisations ont vu le jour. La municipalité a su simplement tirer profit des opportunités qui s'offraient à elle sur le plan du financement de ces opérations avec ses partenaires (Communauté de Commune Loire-Semène, Conseil Général, Etat, réserves parlementaires...)

La commune apportera une attention particulière aux lotissements du Sarret, de la Prairie et de l'Orée du Bois qui n'ont subi aucun travaux importants depuis leur création au début des années 80. Dès cette année, ce sont 145 000 euros qui ont été inscrits au budget afin de remplacer l'ensemble de l'éclairage public détérioré, peu performant et gourmand en énergie. Le village du Fau, dans le cadre de sa réhabilitation, sera également pourvu d'un éclairage neuf.



Dispositif d'éclairage qui sera remplacé.

Le tènement AJ Biais, situé à la ZI La Font du Loup a été acquis par la Communauté de Communes Loire Semène. Les transports Rousson resteront donc sur notre commune en occupant 4500 m² de dépôt loué sous forme de crédit-bail. Les 900 m² de bureaux seront quant à eux totalement réhabilités afin de concevoir une pépinière d'entreprises tertiaires. De nouveaux services pourront être proposés aux St Justaires et aux entreprises locales tout en créant de l'activité économique, donc de l'emploi.



Bâtiment qui sera transformé dès cette année en pépinière d'entreprises tertiaires.

La municipalité continue à soutenir le tissu associatif riche en diversité et en activité en réalisant notamment une maison de la chasse. Cet équipement devient nécessaire pour les chasseurs qui ont l'obligation de pratiquer l'éviscération et la découpe du gibier dans des conditions sanitaires très strictes.

Pour ce faire la commune est en phase d'acquérir un terrain de près de 3000 m² pour à peine un peu plus de 1000 euros aux abords du Centre d'Enfouissement Technique du Combeau.

Lieu d'implantation de la future maison de la chasse



Projets de fin de mandat

D'ici la fin du mandat, il sera impératif de prévoir une extension du cimetière qui accueillera un columbarium. En 2012, les études nécessaires ont été inscrites au budget et seront conduites. En 2013 l'agrandissement du cimetière et la construction du columbarium seront effectives.



Zone d'extension du cimetière

Un dispositif de vidéo protection sera installé en 2012 dans le centre-bourg et au rond-point des Grangers, afin de prévenir les actes d'incivilité et d'aider la gendarmerie à lutter plus efficacement contre les cambriolages qui se sont accrus dans l'est du département ces dernières années.



Système de vidéo protection installé par la Communauté de Communes Loire Semène à la zone industrielle La Font du Loup / La Garnasse.

Depuis des années, il avait été évoqué la construction d'un nouveau centre de secours. Ce dossier qui constituait une priorité du mandat est en très bonne voie, car le terrain situé à proximité des Grangers est en cours d'acquisition. Le SDIS (service départemental d'incendie et de secours) a lancé la phase opérationnelle des travaux en retenant un architecte, et prévoit le commencement du chantier pour cette fin d'année. Le financement de l'opération est assuré à hauteur de 25% par la commune et à 75 % par le SDIS.



Site qui accueillera le nouveau centre de secours

Dès l'automne, les travaux de construction de l'école élémentaire débiteront en vue d'une occupation des locaux dès la rentrée 2013. L'école publique ainsi regroupée sur un site unique permettra à la commune de réaliser des économies en budget de fonctionnement (chauffage, entretien des locaux...) et constituera un équipement performant au service de la réussite des enfants.



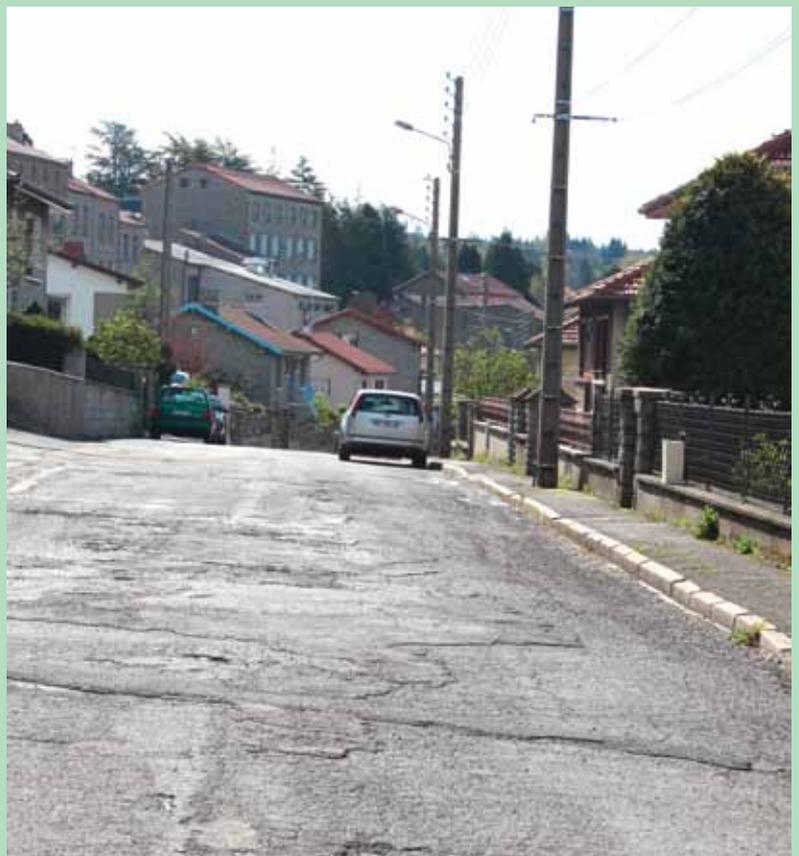
Jusqu'au terme du mandat, la municipalité maintiendra le cap dans la réfection des voiries endommagées. En 2012, ce sont près de 400 000 euros qui ont été budgétisés pour mener un programme de voirie extrêmement ambitieux.

Par exemple la rue Pasteur sera totalement réhabilitée avec l'enfouissement des réseaux secs, la mise en séparatif des réseaux humides et la réfection de la chaussée.

D'autres voiries seront concernées d'ici la fin du mandat :

- rue de la Tour
- route de Fau
- Z.A. du Fau
- village de Bafoy
- rue du 8 mai
- rue J.B. Jourgeon...

La Communauté de Commune Loire-Semène projette de réaliser la Rue Nationale.



École élémentaire

La construction de l'école élémentaire est entrée dans sa phase opérationnelle puisqu'une inscription budgétaire de 97 000 € a été votée au budget d'investissement 2012, permettant de faire face aux premières factures.

Suite à une consultation, la maîtrise d'œuvre a été retenue, il s'agit du cabinet d'architecte Thierry Magaud de Craponne sur Arzon. Un programme de travaux clair et précis a été fourni à l'architecte afin qu'il élabore le projet architectural de la nouvelle école.

Pourquoi une nouvelle école élémentaire ?

- Rassembler au sein d'un même groupe scolaire école maternelle et élémentaire.
- Diminuer les flux de circulation dans le centre-bourg.
- Réaliser des économies de fonctionnement (chauffage, entretien des locaux, ...).
- Répondre à des normes de sécurité que l'ancien bâtiment ne satisfait plus.
- Mettre à disposition des enseignants et des enfants un outil performant, fonctionnel et moderne.

Le bâtiment de la nouvelle école en quelques chiffres

- Sept classes et une possibilité d'extension
- Une classe d'anglais, de musique ou d'arts plastiques
- Une bibliothèque (BCD)
- Des rangements pour chaque classe
- Un local technique
- Un préau et une cour de 500 m²
- Deux blocs sanitaires filles et garçons
- Une surface bâtie d'environ 900 m²



Plateforme qui accueillera la future école

Quelle méthodologie pour mener à bien ce chantier ?

- Création d'un comité de pilotage composé de M. le Maire, de l'adjointe à la vie scolaire, de représentants d'enseignants et de parents d'élèves. Ce groupe a travaillé sur le programme des travaux et suivra le chantier jusqu'à son terme.
- Elaboration d'un planning par l'architecte avec une consultation des entreprises fin juin début juillet et le démarrage des travaux en octobre 2012.
- Suivi administratif et montage du financement par le directeur général des services, Bruno Samuel, et le comptable, Christian Souvignet.



Visite d'une école élémentaire dans l'Ain avec le comité de pilotage et l'architecte

Les premiers travaux de la construction du nouveau centre de secours devraient débuter en décembre 2012. Le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) a validé le choix du terrain mis à disposition par la commune aux Grangers, l'architecte a été retenu et le compromis de vente pour l'acquisition du terrain a été signé entre les propriétaires et la commune. Lors du vote du budget 2012, ce sont 101 000 € qui ont été inscrits, correspondant au coût d'acquisition du terrain, à sa viabilisation et à la moitié de la somme due par la commune au SDIS (70 000 €).

Pourquoi un nouveau centre de secours ?

- Des coûts de fonctionnement moins élevés (chauffage)
- Un bâtiment adapté à la présence de pompiers volontaires féminins
- Implantation de la caserne en périphérie du bourg permettant des entrées et sorties plus aisées des véhicules
- La possibilité de laver les véhicules dans de bonnes conditions
- Une caserne plus spacieuse pouvant abriter l'ensemble des véhicules et du matériel

La nouvelle caserne en quelques mots

- Un garage qui comptera 6 travées.
- Un espace « vie » composé de vestiaires séparés hommes et femmes, d'une salle de réunion, d'un standard et d'un bureau pour le chef de centre.
- Financement de la construction : 25% commune et 75% SDIS.
- Un bâtiment d'une surface totale de 600 m².



Terrain qui accueillera la future caserne des pompiers

Méthodologie et calendrier prévus

- Projet architectural mené en concertation avec M. le Maire, le chef de centre et le SDIS.
- Consultation des entreprises simultanée pour la construction du centre de secours de St Didier en Velay / La Seauve et St Just Malmont.
- Démarrage des travaux à St Didier en Velay en septembre 2012.
- Début du chantier à St Just Malmont en décembre 2012



Visite des casernes de Lapte et Dunières

BUDGET COMMUNAL 2011

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2 925 481,22 €

- Charges à caractère général : 868 521,85 €
- Charges de personnel : 1 125 195,34 €
- Cotisations et subventions versées : 458 222,16 €
- Intérêts des emprunts : 206 043,06 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 3 608 558,46 €

- Travaux en régie : 258 282,05 €
- Produits des services : 177 882,23 € (tickets de cantine, portage des repas à domicile, ramassage scolaire)
- Impôts et taxes : 1 993 853,06 €
- Dotations/subventions perçues : 896 153,87 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 1 325 469,40 €

- Remboursement du capital des emprunts : 509 480,62 €
- Achats de matériel et gros travaux : 456 258,09 €
- Restes à réaliser sur 2012 : 733 200 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 1 563 076,34 €

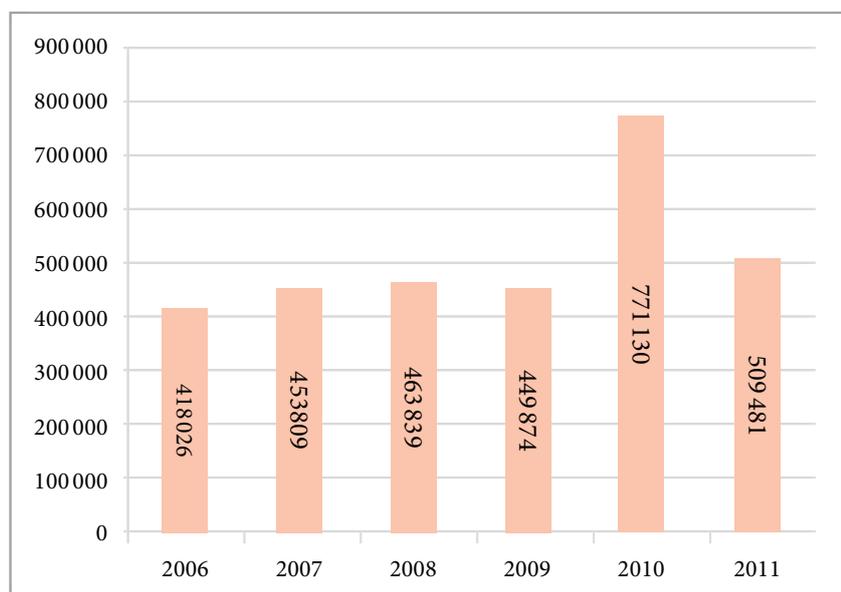
- Virement de la section de fonctionnement : 670 000 €
- Réserves : 837 358 €
- Subventions perçues : 64 386,87 €
- Prêt d'équilibre : 485 000 €

Au cours de l'exercice 2011, on constate, en fonctionnement, une légère augmentation des charges à caractère général de 41 800 € provenant essentiellement du montant des achats de fournitures liés aux travaux en régie, très importants cette année. Les charges de personnel ont été bien maîtrisées, avec une diminution de près de 28 000 € entre le prévu et le réalisé.

Cette compression des dépenses permet d'effectuer un virement record à la section de d'investissement de 670 000 €.

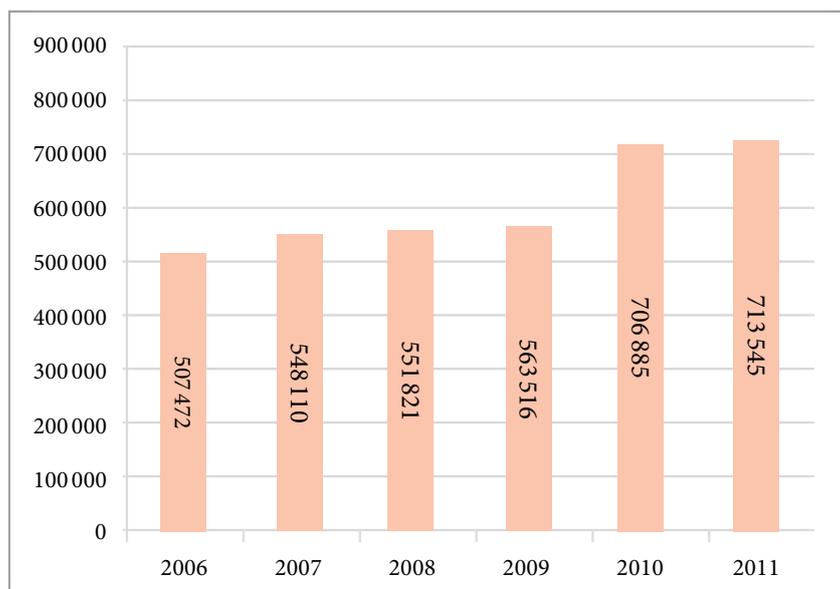
Les principaux investissements réalisés en 2011 sont : l'achat d'un tracteur pour 41 000 €, la réhabilitation de la salle polyvalente pour 265 000 €, l'aménagement de la rue du cintre pour 166 000 € et un programme de voirie pour 255 000 €.

En recettes, nous avons perçu pour l'aménagement de la rue du cintre 22 000 € de réserve parlementaire de la part de Laurent Wauquiez, 29 000 € de subvention de la DGE et 9 000 € des amendes de police, ainsi que 40 000 € de subvention CG2D pour le programme de voirie.



COMPARATIF REMBOURSEMENT DE LA DETTE

Au cours de l'année 2011, la commune a continué son désendettement en remboursant la somme de 509 480,62 € en capital et 200 343,49 € en intérêts



COMPARATIF EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT

Les économies réalisées sur le fonctionnement représentent l'excédent de fonctionnement qui est directement affecté aux investissements.

L'année 2011 s'est soldée par un excédent de fonctionnement record de 713 545.10 €, ce qui a permis d'affecter 670 000 € en investissement de reporter en fonctionnement, pour 2012, la somme de 43 545.10 €.

BUDGET COMMUNAL 2012

Budget de fonctionnement voté en 2011 : 3 468 000 € – Budget prévu en 2012 : 3 457 000 €

Le budget primitif 2012 s'oriente sur 4 grands axes :

- Pas d'augmentation des taux d'imposition :
 - Taxe d'habitation : 12.81 %
 - Taxe sur le foncier bâti : 16 %
 - Taxe sur le foncier non bâti : 82.31 %
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement.
- Travaux en régie importants : 230 000 €.
- Maintien d'une capacité d'investissement importante :
 - Virement prévu à la section d'investissement de 595 000 €.

Le budget d'investissement voté en 2011 : 2 347 000 € - Budget prévu en 2012 : 2 425 000 €

Les investissements prévus pour 2012 sont :

- Un programme de voirie ambitieux : 390 000 €.
- La rénovation de l'éclairage public au Fau, au Sarret, la Prairie et l'Orée du Bois : 145 000 €.
- La mise en place de la vidéo protection : 30 000 €.
- Le début de la construction de l'école élémentaire : 97 000 €.
- L'acquisition du terrain pour la construction du centre de secours : 20 000 € et le versement de la moitié de la participation de la commune au SDIS : 70 000 €.

En recettes, des subventions nous seront versées :

- Une réserve parlementaire de la part de Laurent Wauquiez de 33 000 €, ainsi qu'une dotation d'Etat (D.E.T.R.) de 45 000 €, pour la réhabilitation de la salle polyvalente.
- Une participation du syndicat d'électrification de 58 500 €.
- Une subvention du FIPD de 9130 € pour la mise en place de la vidéo protection.
- Une réserve parlementaire du sénateur GOUTEYRON de 25 000 € pour le programme de voirie.

Au cours des années 2010 et 2011, la commune a dû faire face à un endettement important et de ce fait limiter les investissements.

Le désendettement permettra, pour l'année 2012, le redémarrage des investissements importants avec la construction du centre de secours et l'extension du groupe scolaire.

BUDGET D'ASSAINISSEMENT

Dépenses de fonctionnement : 332 881.22 €

- Contrat d'entretien station : 113 030.28 €
- Intérêts des emprunts : 46 996.40 €

Recettes de fonctionnement : 404 447.33 €

- Redevance d'assainissement : 218 675.90 €
- Contributions eaux pluviales : 93 731.98 €

Dépenses d'investissement : 725 577.02 €

- Remboursement emprunts : 108 499.18 €
- Travaux : 567 946.04 €

Recettes d'investissement : 552 016.18 €

- Réserves : 105 000.00 €
- Emprunt d'équilibre : 315 000.00 €

Subventions à percevoir : 340 157.10 €

Réalisé
2011

Dépenses de fonctionnement : 422 000 €

- Contrat d'entretien station : 94 000 €
- Intérêts des emprunts : 65 000 €

Recettes de fonctionnement : 422 000 €

- Redevance d'assainissement : 240 661.71 €
- Contributions eaux pluviales : 95 000 €

BUDGET VOTE EN 2011 : 432 000 €

Dépenses d'investissement : 787 000 €

- Remboursement emprunts : 144 215.56 €
- Travaux : 386 400 €

Recettes d'investissement : 787 000 €

- Réserves : 85 000.00 €
- Emprunt d'équilibre : 102 000.00 €

Subventions à percevoir : 39 942.90 €

BUDGET VOTE EN 2011 : 991 000 €

Prévu
2012

Au cours de l'année 2011, on peut constater une diminution des dépenses liées à l'entretien de la station de Roche Moulin suite à la renégociation du contrat d'entretien de la station de Roche Moulin avec la Société Lyonnaise des eaux au 1er Juillet 2011.

A compter de 2012, seront inclus les frais de personnel relatifs à l'entretien de la station de Malmont, ainsi que les dépenses d'électricité des deux stations. Enfin, est prévu un virement de 72 900 € à la section d'investissement.

Les principaux travaux réalisés en 2011 sont la remise aux normes des réseaux d'assainissement au Fau pour 300 000 €, la reconstruction de la station d'épuration de Malmont pour 315 000 € ainsi que la remise aux normes de certains réseaux d'assainissement pour 90 000 €. Pour 2012, les réseaux d'assainissement de la rue Pasteur seront refaits pour 145 000 €. L'ensemble de ces travaux a été subventionné à hauteur de 50 % par le Conseil Général et l'Agence de l'eau. Des reprises de réseaux sur le secteur Ampierre seront réalisées pour 30 000 €.

BUDGET DU C.C.A.S.

Dépenses de fonctionnement : 6 852.10 €

- Animations Foyer Bon Séjour : 450 €
- Aides financières : 3 433.10 €
- Subventions aux associations : 2 686.00 €

Recettes de fonctionnement : 6 889.47 €

- Concessions cimetière : 1 199.97 €
- Subvention communale : 3 000 €
- Don comité d'entraide : 2 295 €

Réalisé
2011

Dépenses de fonctionnement : 9 800 €

- Animations Foyer Bon Séjour : 841 €
- Aides financières : 5 500 €
- Subventions aux associations : 3 000 €

Recettes de fonctionnement : 9 800 €

- Réserves : 7 586.33 €
- Concessions cimetière : 1 000 €
- Subvention communale : 1 000 €

Prévu
2012

Année	Subventions versées aux associations caritatives	Aides financières versées aux particuliers
2005	2 627,60 €	973,70 €
2006	3 957,96 €	1 336,38 €
2007	4 412,90 €	1 200,50 €
2008	2 859,80 €	1 653,42 €
2009	2 886,80 €	1 750,42 €
2010	2 894,80 €	859,30 €
2011	2 686,00 €	3 433,10 €

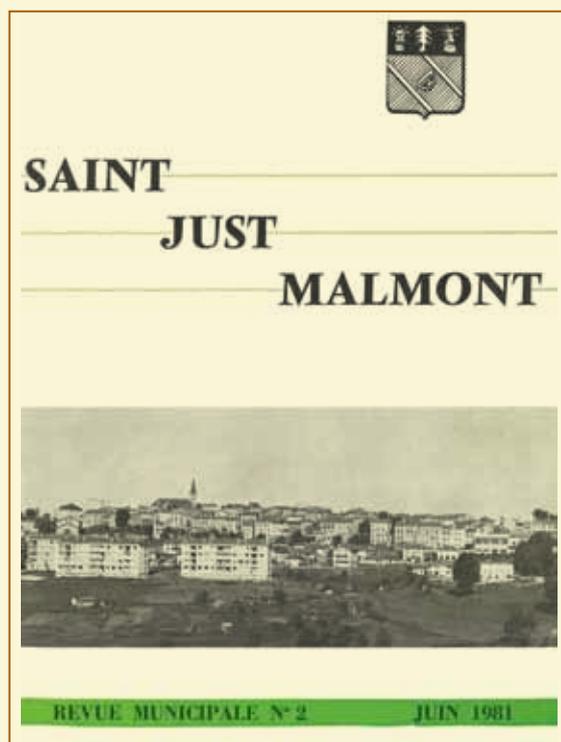
Les principales dépenses effectuées par le C.C.A.S. sont les aides financières versées aux particuliers sur demande de l'assistante sociale et des subventions versées aux associations caritatives sur demande.

En contrepartie, les principales recettes sont les ventes de concessions dans les cimetières reversées pour 1/3 au C.C.A.S et la subvention communale.

Cette nouvelle rubrique, intitulée « Trame d'hier », vous propose de rééditer des pages d'anciens bulletins municipaux, nous permettant ainsi de nous remémorer des instants passés, et de mesurer les évolutions de notre commune.

Les premiers bulletins datent de 1968, la forme et la ligne éditoriale ont forcément changé au fil du temps, mais l'objectif des articles réalisés hier et aujourd'hui reste le même : informer le mieux possible les saint-justaires sur les projets en cours, mettre en avant le travail des associations, et rendre compte de l'action municipale aux administrés.

L'article que nous vous proposons est extrait du bulletin municipal de l'année 1981.



COMMISSION DES TRAVAUX

En tant que premier adjoint et responsable de la Commission des Travaux de notre commune, il est normal que je vous fasse part du rôle que joue cette commission.

Celle-ci est composée de MM. Royon Pierre, Berger Antonin, Rochedix Philippe, Romeyer Antoine, Royer Jean, Jurine Rémi, Vialleton Noël et Vialleton J.-Baptiste et bien entendu de M. Cheynet, maire, qui est membre de droit de toutes les commissions.

Son rôle consiste à s'occuper des travaux de la commune, à les orienter, à prévoir certaines réalisations lesquelles seront vitales pour la commune et le bien-être de ses habitants.

En 1980, on peut citer comme réalisation :

- l'élargissement du village de « La Chamarèche », où le camion de la poubelle et le chasse-neige ne pouvaient passer. Aujourd'hui tout est dans l'ordre et les habitants peuvent profiter comme les autres des avantages de la modernisation,
- l'élargissement de la route des « Gouttes », la pose de bordures de trottoirs route de Firminy.

Il convient d'ajouter tous les travaux d'entretien des différents chemins et bâtiments communaux. Ainsi les fenêtres et portes d'entrées ont été refaites aux bâtiments de la mairie et du groupe scolaire. Les charpentes de l'église de Saint-Just, de l'école de Malmont, de la mairie et du groupe scolaire ont été traitées. Le cimetière de Malmont a été agrandi.

En 1981, la commission doit étudier les projets suivants :

- aménagement de la route « les Arbres » - « la Croix-Verte » avec aménagement de ce virage,
- aménagement du pont de la Faye,
- installation des égouts de « la Chamarèche », mais ce projet ne peut se réaliser qu'avec accord du Génie Rural qui donne l'autorisation et finance une partie du projet,
- aménagement de la cure de « Malmont »,
- les allées du nouveau cimetière seront goudronnées et le centre du bourg sera aménagé dès que les travaux de l'ensemble administratif seront terminés.

Il est à signaler que beaucoup de travaux sont réalisés par notre équipe de cantonniers que je tiens à remercier ici pour leur travail efficace.

Bien sûr, la commission propose et le Conseil municipal dispose, car toutes les propositions sont soumises à sa décision.

Habitants de Saint-Just, si vous avez des problèmes, des idées, sur certains aménagements, veuillez-nous en faire part. Adressez-vous au responsable de la Commission des Travaux, à l'un de ses membres ou à un conseiller municipal.

Nous sommes élus pour gérer au mieux les intérêts de la commune et nous étudierons toutes vos suggestions dans la mesure où elles répondront à une nécessité et qu'elles serviront au bien commun.

Pour la Commission,
Le Président : P. ROYON

LOTISSEMENT « LE SARRET »

Ce lotissement malgré quelque retard apporté par le mauvais temps prend tournure et déjà de nombreuses maisons ont vu le jour.

Par ailleurs nous avons enregistré plusieurs inscriptions d'enfants pour la prochaine rentrée scolaire dans nos écoles, c'est un point très encourageant car la jeunesse est bien l'avenir de notre pays.

Nous souhaitons à tous ces nouveaux Saint-Justais une bonne adaptation dans notre ville.

LOTISSEMENT « LES GRANGERS »

Ce lotissement communal a connu un immense succès et nous avons eu beaucoup plus d'inscriptions que de lots disponibles.

Comme convenu nous les avons donc réservés en priorité aux Saint-Justais qui ont commencé à construire.

Dans un lieu bien situé nous sommes sûrs qu'ils trouveront le calme et les joies de la campagne tout en étant à proximité du bourg.

Avec le printemps qui arrive les constructions vont avancer plus rapidement et donner à Saint-Just un air nouveau.

TRAVAUX DE LA 500

Au printemps les travaux concernant l'élargissement à trois voies de la 500 vont débuter. Ils vont certainement occasionner quelques perturbations à ceux qui l'utilisent régulièrement mais la récompense sera une route plus large, mieux praticable et moins dangereuse, d'où un gain de temps. Patience donc pendant ces travaux.

Le Conseil municipal avait émis le vœu que la vieille route appartenant à la Loire soit goudronnée ce qui aurait considérablement facilité les déplacements de ceux qui chaque jour vont travailler. A ce jour nous ne pensons pas que notre vœu est reçu un avis favorable.

TRAVAUX « CENTRE ADMINISTRATIF »

Comme vous pouvez le constater ces travaux sont bien avancés puisque toute la partie incombant aux H.L.M., c'est-à-dire l'immeuble logements personnes âgées, commerces et logements sont pratiquement terminés. L'ouverture des commerces donnera au centre de Saint-Just-Malmont un regain d'activité et un air de gaieté.

Le mauvais temps a retardé la suite des travaux, mais l'ensemble administratif, soit mairie, club des jeunes, club du 3^e âge avance. Terminé notre ville disposera de locaux dignes de son importance.

A cet ensemble va s'adjoindre un lotissement qui va être mis en chantier sous peu. Situé en plein centre nous sommes sûrs qu'il connaîtra lui aussi un grand succès.

Pour ce qui concerne le gymnase nous sommes inscrits, mais actuellement c'est les fonds qui manquent, nous espérons cependant pouvoir le réaliser dans les meilleurs délais, nos nombreuses sociétés sportives en ayant un grand besoin.

INSTALLATION D'UNE USINE

Les établissements Caleyron d'Aurec-sur-Loire, désireux de s'agrandir, ont fixé leur choix sur notre commune et nous les en remercions. Leur installation va se faire au « Pêcher », au-dessus du lavoir, sur des terrains appartenant à Saint-Just.

Cette implantation devrait amener sur deux ou trois ans la création d'environ 20 à 30 emplois essentiellement masculins. Cette usine fabriquera des outils de coupe et sera « propre », c'est-à-dire qu'elle n'apportera pas de pollution.

La commune va céder son terrain à la Chambre de Commerce du Puy qui sera le maître d'œuvre de la construction. Cette coopération Chambre de Commerce - ville de Saint-Just-Malmont est une première, elle dénote de part et d'autre la volonté de mener à bien cette réalisation, pour l'intérêt de tous et dans les meilleurs délais, puisque les Etablissements Caleyron voudraient démarrer leur fabrication au plus tard début septembre 1981.

Association Marie Lagrevol

L'établissement, construit en 1972, pour accueillir, à l'époque, une population relativement autonome ne répondait plus aujourd'hui aux exigences de sécurité, de confort et de rationalité que nous devons offrir aux personnes âgées que nous accueillons, et au personnel qui l'accompagne.

C'est ainsi que l'équipe dirigeante a sollicité l'OPAC 43, propriétaire des bâtiments, pour entreprendre une opération d'extension et de réhabilitation de l'existant. Ces travaux sont en cours d'achèvement, puisque l'ensemble de l'opération doit nous être livré dans les semaines qui viennent.

Les objectifs et la mise en œuvre de notre projet architectural doivent favoriser la bien-traitance des personnes accueillies et doivent leur permettre de vivre heureuses dans un environnement adapté, confortable et chaleureux.

C'est-à-dire faire en sorte que la structure soit un véritable lieu de vie où les soins apportés aux personnes accueillies sont très importants, mais ne soient pas considérés comme la fonction essentielle des personnels qui les accompagnent : les résidents accueillis sont considérés comme des personnes à part entière avec des aides adaptées, leur permettant de conserver leur autonomie, leur citoyenneté et leur capacité à agir, le plus longtemps possible.



L'architecture répond donc aux besoins de la vie privée de la personne âgée et les espaces ont été organisés pour favoriser l'accessibilité, l'orientation, les déplacements et garantir les meilleures conditions de sécurité et de confort.

De plus, les espaces dont nous bénéficions aujourd'hui, permettent aux résidents :

- de faciliter les échanges (recevoir les familles, les amis, etc) et de favoriser une réelle ouverture sur l'extérieur.
- de conserver ou de créer du lien social,
- de favoriser les rencontres intergénérationnelles où les enfants de la crèche, des écoles, du centre de loisirs, se retrouvent de façon régulière pour des activités communes,
- de recevoir avec beaucoup de plaisir les personnes âgées de la commune bénéficiant des repas à domicile, invités à la résidence pour partager des repas à thèmes, et des activités,
- de profiter de l'intervention des équipes de bénévoles qui se dévouent chaque semaine, etc ...

Aussi, pour les personnes qui le souhaiteront, l'équipe dirigeante et le personnel vous invitent à découvrir la structure, l'après-midi du 30 juin prochain, lors de la journée inaugurale.

D'autre part, au terme du projet architectural, le Conseil d'Administration et la Direction de l'Établissement, en partenariat avec Monsieur Le Maire, ont décidé de rendre un hommage appuyé à Mademoiselle Marie Lagrevol, qui légua sa propriété pour les personnes âgées, c'est ainsi que l'établissement portera dorénavant son nom EHPAD « Résidence Marie LAGREVOL ».



En 1985, l'idée de Coluche : « une cantine gratuite » !

Aujourd'hui, « Les Restos du Cœur, les Relais du Cœur », association loi 1901, a été reconnue d'utilité publique le 8 février 1992.

C'est actuellement 116 associations réparties dans 96 départements, 60 000 bénévoles et 2055 centres d'activités.

Les ressources proviennent essentiellement de dons et legs pour 43.60 %, auxquelles s'ajoutent les subventions des collectivités publiques pour 17.30 %, des produits en provenance de l'Union Européenne pour 13.90 %, les produits des opérations des « Enfoirés » pour 17.80 %, des dons en nature sous forme diverses avec la participation des entreprises privées ou publiques et des denrées issues de la collecte nationale.

L'aide alimentaire représente une part importante du budget des Restos du Cœur.

Pendant la dernière campagne, 830 000 personnes ont été accueillies, et 103 millions de repas ont été distribués (plus d'un milliard depuis 1985).

La demande d'aide alimentaire obéit à des règles strictes et précises. L'inscription aux Restos du Cœur s'appuie sur l'évaluation des ressources en fonction d'un barème ; les bénévoles reçoivent une formation spécifique.

La dotation hebdomadaire correspond à 6 repas complets et équilibrés par personne, selon un système de distribution équitable.

Les Restos du Cœur considèrent que l'aide alimentaire c'est le premier contact, le premier pas vers l'insertion.

Les bénévoles, formés à l'accueil et à l'écoute, peuvent également orienter les personnes qu'elles côtoient vers un accompagnement adapté visant à favoriser une insertion économique et sociale.

Différents centres proposent des activités sportives et culturelles, des ateliers divers (couture, cuisine, coiffure, jardinage), des sorties loisirs et découvertes.

L'aide au retour à l'emploi reste une priorité des Restos du Cœur qui ont développé depuis longtemps les chantiers d'insertion : 96 ateliers et chantiers pour 1458 salariés en contrats aidés.

Le chantier d'insertion du Puy en Velay compte 10 salariés effectuant de la rénovation d'appartements.

L'association s'implique également dans l'accompagnement scolaire et la lutte contre l'illettrisme.

5 % du budget sont attribués au logement, à l'hébergement d'urgence et à l'aide aux gens de la rue.

Le rapport de la Cour des Comptes de 2009 soulignait l'excellente gestion de l'association, puisque seules 7.10 % des dépenses sont consacrées aux frais généraux.

Pendant la 27^{ème} campagne d'hiver qui s'achève, le centre de Saint Just Malmont, situé 13 rue de Firminy, a distribué l'équivalent de 3 468 repas, un chiffre en forte progression.

Chaque lundi, les bénévoles assurent la réception, la répartition des marchandises livrées par l'entrepôt départemental, puis la distribution de ces denrées.

Un partenariat établi par le supermarché Carrefour Market permet d'élargir ponctuellement la gamme de produits proposés.

Cette année encore, la collecte nationale des 9 et 10 mars a suscité un vif intérêt et un véritable élan de générosité, puisque 1 132 kgs de produits ont été recueillis (23 tonnes pour la Haute Loire).

Merci à tous les donateurs.

L'équipe des bénévoles tient également à remercier les personnes qui, chaque année, contribuent à la réussite de cette opération : les membres du CCAS et toutes les personnes qui, depuis de nombreuses années, se mobilisent pour apporter leur aide.

Elle remercie également les gérants des deux magasins, Petit Casino et Carrefour Market, pour leur accueil et leur participation.

Cette collecte permet d'assurer des distributions pendant l'inter-campagne (du mois d'avril à mi-novembre) et de venir ainsi en aide aux plus démunis.



Sport

Une équipe de sapeurs-pompiers s'est donné rendez-vous le 24 Septembre dernier pour une expédition des plus courageuses... Gravier le toit de l'Europe...

Rendez-vous à 10h30 à Saint-Gervais. Départ de Bellevue, cote : 2000 m. Nuit au refuge du Gouter, cote : 3800 m. Départ 3h00, arrivée au sommet du Mont-Blanc à 8h00... Cote : 4808m, avec neige et brouillard pour la montée et -15°... en haut... Soleil. 5 minutes de plaisir total !

Dans ce défi humain et physique, l'esprit d'équipe, cher à la famille des sapeurs-pompiers, a joué son rôle... Courage et entraide étaient les mots-clés des derniers mètres, mais la fatigue est vite oubliée devant la beauté de Dame Nature ! Encore Bravo !



Cette année le centre a bien été représenté dans les différentes manifestations sportives :

- * Cross départemental et interdépartemental où André Moine a gagné son billet pour le national
- * Parcours sportif à Ste Sigolène

Merci à ceux qui s'occupent de l'organisation et des entraînements tout au long de l'année : Nicolas Fournel, en particulier.

Spectacle de l'œuvre des Pupilles

Les sapeurs-pompiers de Saint-Just-Malmont ont répondu présents à l'appel de l'Union Départementale pour préparer un numéro.... Après hésitation, le choix s'est porté sur un sketch humoristique... Que de fous rires lors des répétitions et quelle immense joie le jour J, dans le théâtre du Puy, comble, et tout acquis pour la bonne cause... Merci aux organisateurs, et.... c'est quand qu'on recommence ?

Activités de l'année

Sainte-Barbe

Lors de cette cérémonie, le Sergent-Chef André Moine a été élevé au grade d'Adjudant. Il occupe la fonction d'adjoint au chef de centre, il est aussi responsable de la section JSP (Jeunes Sapeurs Pompiers), et enfin, chef de l'équipe 3 ! Félicitations et merci pour son engagement.

A cette occasion, les épouses et époux ont été mis à l'honneur pour leur soutien sans faille tout au long de l'année.



Arbre de Noël

Après une après-midi récréative à la Grande Vadrouille ou au Laser Game pour les plus grands, les enfants du centre ont rencontré le Père Noël, chargé de cadeaux multicolores... Que d'yeux émerveillés !

Animations estivales

Le pique-nique de début juillet, sous un soleil de plomb, a été apprécié de tous, de même que la piscine improvisée !

Début septembre, nous avons organisé un tournoi de sixte inter-associations de la commune, avec une soupe aux choux géante en veillée.

Jeunes Sapeurs Pompiers (J.S.P.)

L'effectif est actuellement de 9 personnes :

- 4 JSP 1 : Teddy Depeyre, Rémy Royon, Lucas Deville, Quentin Avril
- 2 JSP 3 : Anthony Moulin, Robin Galante
- 3 JSP 4 : Thibault Gerenton, Quentin Jacquemard, Johan Avril

Les 3 JSP 4 ont obtenu leur brevet national JSP, et 2 ont rejoint l'effectif du centre. Nous leurs souhaitons bonne intégration et longue carrière chez les sapeurs-pompiers.

Comme l'an dernier, ils ont participé aux différentes manifestations et porté haut les couleurs de la commune : concours de manœuvre, cross, parcours sportif, course d'orientation ; le tout dans la bonne humeur et avec un fair-play exemplaire.

La section J.S.P. au sein du corps des Sapeurs Pompiers est une réussite, le centre de secours examinera avec le plus grand intérêt toute nouvelle candidature.

Carnet bleu et rose

Timéo, premier enfant au foyer du Caporal-Chef Guillaume MARTIN et Lucie, petit-fils de notre ancien Chef de Centre Jean ROYER, a vu le jour le 29 avril 2011.

Lilou a pointé le bout de son nez le 17 décembre 2011, pour la plus grande joie de sa maman, Laura MOLLE, infirmière SSSM au centre.

Félicitations aux parents et tous nos vœux de bonheur.



Nécrologie

Jean Celarier, dit « Jérôme », nous a quitté en cette fin d'année 2011, à l'âge de 87 ans. Il était une figure du centre, avec plus de 30 ans de service. Il était toujours présent à chaque invitation avec l'Amicale des Anciens Pompiers ; nous garderons en mémoire son sourire, sa bonne humeur et sa joie de vivre.

Congrès Départemental

Les 8 et 9 Septembre prochains, se déroulera en notre cité rubanière le congrès annuel de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Loire.

Temps fort du centre de secours et de l'Union Départementale, lieu médiatique, de rencontres, de débats, de présentation de nouvelles techniques, ce congrès se veut également festif et convivial, ouvert à toute la population Saint-Justaire.



Collecte de Sang et Don de Moelle Osseuse



Lundi 30 janvier a eu lieu une collecte de sang à la salle des expositions de Saint-Just-Malmont. Petite déception, 86 donneurs se sont présentés, dont 3 nouveaux ; l'an passé, 95 donneurs s'étaient présentés, dont 4 nouveaux. Le beau temps n'a malheureusement pas été de la partie !

Trois collectes sont organisées chaque année sur la commune. Nous souhaitons donc plus de mobilisation de la part des donneurs et des nouveaux donneurs pour les deux prochaines collectes : le vendredi 1^{er} juin, à la salle des expositions et le vendredi 5 octobre à la salle polyvalente.

Au cours de ces collectes, vous pourrez, bien sûr si vous le voulez, vous informer sur le don volontaire de moelle osseuse.

La greffe de moelle osseuse est un espoir de guérison pour des milliers de malades. Actuellement, nous recherchons 2 000 donneurs compatibles, dont 39 pour les départements de la Loire et de la Haute-Loire. Les malades ont une chance sur 4 de trouver un donneur compatible dans leur fratrie, sinon c'est une chance sur 1 million.

En 2011, au niveau national 197 000 donneurs volontaires sont inscrits sur le registre dont 14 587 nouveaux donneurs (377 nouveaux inscrits à partir de l'Établissement français du Sang, site de Saint-Etienne). L'agence de biomédecine souhaiterait que le registre national atteigne 240 000 volontaires dès 2015.

Pour être donneur, il suffit de remplir trois conditions : avoir entre 18 et 50 ans, être en parfaite santé et accepter un entretien médical avec une prise de sang. Vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur le site : www.dondemoelleosseuse.fr

Loto

Le traditionnel super loto des donneurs de sang était organisé, cette année par l'équipe de La-Séauve-sur-Semène, le dimanche 11 mars.

Les bénévoles de Saint-Just étaient fortement représentés après s'être investis dans la vente de cartes du loto.

Cette manifestation, qui permet de se rencontrer, est avant tout un signe de solidarité, tous les bénéfices étant consacrés à faire la promotion du don du sang auprès des jeunes.



S.P.A.A.

Le rallye des voitures anciennes, organisé par la S.P.A.A. (Société Protectrice des Automobiles Anciennes) a eu lieu le dimanche 15 avril. Il s'agit d'un rallye surprise qui a emmené tous les concurrents sur les routes de l'Ardèche et de la Haute-Loire.

Après un déjeuner à Devesset, ils ont pris la direction de Saint-Just-Malmont, non sans risques, puisque le mauvais temps s'est mis de la partie, et notamment de fortes chutes de neige ont perturbé leur route... Malgré ces mauvaises conditions climatiques, ils ont pu arriver en cité rubanière après avoir écourté un peu leur parcours et ont été accueillis par Monsieur Le Maire et ses adjoints qui leur ont offert le verre de l'amitié.





Comme l'an dernier, plusieurs participants avaient pris le soin de s'habiller en beaux costumes (couples de hippies, couples d'espagnols... et bien sûr quelques bonnes sœurs et curés...).

C'est dans un esprit de camaraderie et de bonne humeur, animé par le Président de l'association, Bernard Padel, que la journée s'est terminée autour d'une excellente soupe aux choux préparée par les organisateurs, et servie dans une classe de l'École des Frères.

Timothé "Petit Cœur"

Le 7 novembre 2011, en cours d'EPS une crise cardiaque foudroyante emportait Timothé, il avait 14 ans. Les examens réalisés post-mortem ont révélé une malformation rare de l'artère coronaire gauche responsable de cet arrêt cardiaque. Timothé avait auparavant présenté des malaises, il était pour cela suivi régulièrement en consultation hospitalière et les nombreux examens réalisés n'ont pas pu prévenir cette issue fatale.

L'association souhaite se donner les moyens de comprendre ce qui s'est passé pour Timothé (fiabilité des examens ? quels examens faire ?) pour pouvoir faire de la prévention et de l'information concernant les malformations cardiaques chez l'enfant et plus particulièrement celles des coronaires. Il faut pouvoir diagnostiquer au plus tôt, afin de pouvoir les opérer avant qu'il ne soit trop tard !

Le handicap cardiaque reste un handicap invisible, et le malade aura souvent du mal à se faire entendre dans la vie de tous les jours : école, plus tard travail. Chaque cas est différent. La maladie peut atteindre n'importe quel enfant ! Elle peut être découverte longtemps après la naissance. Nous voulons œuvrer et pouvoir soutenir les associations nationales qui se battent pour que ces maladies rares soient mieux reconnues et prises en compte

Si vous souhaitez soutenir l'association, soit en adhérant (cotisation annuelle 15€), soit en réalisant un partenariat, vous pouvez prendre contact avec nous :

Par mail : timotheppeticoeur@wanadoo.fr

Par tél : 06.50.88.34.39 Marie-Pierre Piot ou 06.66.04.21.68 Christine Duplay

Site internet : www.timotheppeticoeur.com (en cours de réalisation)

Association Timothé "Petit Cœur"



Découvrez les ateliers de cuisine

Dans le cadre des associations de Saint-Justaires, A.M.A.P. « Just Bio » et Association des Familles Rurales (A.F.R.), des animations culinaires ont été mises en place.

Les inscriptions aux ateliers de cuisine/découverte permettront de proposer cette activité de façon plus précise et régulière pour la rentrée de septembre 2012.

Les ateliers de cuisine sont ouverts à tous.

Après une formation d'animatrice de cuisine, Chantal Wambeke souhaite partager des connaissances culinaires adaptables au quotidien, au budget et aux envies de chacun, mais aussi de répondre à la demande d'une cuisine différente, innovante, saine et naturelle, ou associée à des régimes particuliers (allergie au gluten, diabète...)

Les échanges, le plaisir, la convivialité, et le respect caractérisent l'ambiance de ces animations autour de la cuisine. Dans ce contexte, l'animatrice est également soucieuse de consommer des produits de saison et locaux.

Pour tous renseignements et inscriptions, merci de contacter Chantal Wambeke : Tél. 06-87-55-85-52, E-mail : atelier.rutabaga@gmail.com

Pour les personnes déjà adhérentes aux associations, vous avez la possibilité de laisser vos coordonnées aux responsables qui les transmettront à l'animatrice.



La maison du passementier

C'est dans les années 60, avec l'arrivée des métiers sans navette et leur nouvelle technologie que disparurent lentement, mais sûrement (après plus d'un siècle de présence dans la vie saint-justaire) le bruissement des navettes et le claquement des marionnettes des anciens métiers à tisser dans les fabriques de passementiers de Saint-Just et ses environs.

C'est avec beaucoup d'abnégation, de courage et de travail, qu'une petite équipe de bénévoles, composée de Mme C. Cheynet, F. Blachier, P. Verrier et P. Celle, réhabilita une ancienne maison de passementier, vidée de son contenu, afin de conserver, pour les générations futures, le souvenir d'une activité artisanale, aujourd'hui disparue.

Actuellement, on peut visiter cette maison, rue Saint-Dominique, récréée à l'image de celles qu'habitaient les passementiers autrefois. Au rez-de-chaussée, se trouvent une cuisine et une pièce à usage de chambre entièrement meublées, avec tous les accessoires servant à la vie quotidienne des occupants. A l'étage, la fabrique a été installée avec deux anciens métiers en état de fonctionnement, un ourdissage, une canetière et tous les objets spécifiques pour le tissage des rubans.

Les visites ont lieu dans le cadre des journées « porte ouverte » mentionnées par la presse, ou sur rendez-vous, en téléphonant à l'un des numéros suivants : 04-77-35-63-20 / 04-77-35-68-46 / 04-77-35-60-05

Un appel est lancé auprès de bénévoles (hommes ou femmes) qui voudraient s'investir pour étoffer et rajeunir l'association qui en a grand besoin.

Maison du Passementier – « Amis du Vieux Saint-Just » – Rue Saint-Dominique

La vie du club

Une fois de plus, l'Étoile Gymnique, club de gymnastique féminine, masculine et babygym a montré son efficacité au sein de la commune. Grâce aux gymnastes, aux entraîneurs, aux juges et aux bénévoles, et à un bureau dynamique et motivé, le club a affiché de très bons résultats Loire & Haute-Loire, tout en gardant une ambiance familiale.

La persévérance et l'assiduité des gymnastes et des entraîneurs, le désir du bureau de faire vivre le club toute l'année et lors des manifestations organisées, telles que la compétition départementale poussines, la finale B de la Loire, le concours interne, les journées d'animations, ou encore l'explosif gala de fin de saison, sans oublier le voyage de fin d'année, font du club un savant mélange de discipline et de bonne humeur. Nous participons aussi à l'ensemble des défilés organisés par la municipalité pour les commémorations nationales.

Nous faisons partie de la F.S.C.F Fédération Sportive Culturelle France de la Loire et la Haute-Loire.



Résultat

Le 28 avril 2012, le gymnase n° 2 de Saint-Just-Malmont a accueilli la Finale de la Loire Poussines. Deux poules étaient présentes à cette journée. La première poule opposait les équipes de la 1^{ère} catégorie (équipe de 8 gymnastes), et la seconde poule voyait s'affronter les équipes de la 2^{ème} catégorie (équipe de 12 gymnastes). Il faut souligner qu'il fallait effectuer les deux matchs d'hiver pour y participer.

Dans la 1^{ère} poule, L'Étoile Gymnique décroche le titre de Championne de la Loire par équipe pour la 3^{ème} fois consécutive.

Dans la poule 2, l'équipe « Les Coccinelles » de Usson-en-Forez décroche le titre de Championne de la Loire.

14 équipes étaient engagées (Les Coccinelles d'Usson-en-Forez, La Rodumna de Roanne, Arc en ciel de Sorbiers, Elan de Rive de Giers, Le Lys de St-Christo, Bourg-Argental, Pélussin, L'Homme, Jeanne d'Arc Le Coteau, Jeanne d'Arc d'Izieux, Les Myosotis de Chazelle, l'Essor de St-Genest-Lerpt, St-Jean-Bonnefond, l'Étoile Gymnique de St-Just-Malmont).

Concernant les résultats individuels, les gymnastes de l'Étoile Gymnique ont concouru dans la catégorie « année 2003 », Lalie Cognasse est arrivée 2^{ème} ; Léa Defour, 5^{ème} ; et Julie Coste 14^{ème}.

Cette compétition était organisée par le comité F.S.C.F de la Loire, sous l'égide de sa présidente, Mme JOLY. Les 300 spectateurs venus assister à cette compétition où les gymnastes progressaient sur différents agrès (barre, poutre, sol, saut) ont su mettre une belle ambiance et ont réagi au « quart de tour » à chaque action.

En fin de journée, une réception était donnée pour remercier tous les participants. Le Maire, Frédéric Girodet, et Maguy Foulter, adjointe en charge de la vie associative et des sports, ont remis les médailles, ainsi que les coupes.

Le 29 avril 2012, les gymnastes de la catégorie « Jeunesses » se sont déplacées à Bourg-Argental pour la finale B et ont terminé championne de la Loire.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'Étoile Gymnique à l'adresse helenerouchon@orange.fr ou par téléphone au 06 71 12 10 95.

L'association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) de Saint-Just-Malmont va bientôt souffler sa première bougie...

Actuellement un peu plus de quatre-vingt familles issues de St Just mais aussi des communes voisines sont affiliées à l'AMAP. Les producteurs sont au nombre de dix. Les nouveaux contrats liant les producteurs aux consommateurs seront disponibles courant juin.

De nouvelles adhésions sont possibles, les personnes intéressées peuvent obtenir des renseignements auprès des membres du bureau lors de la distribution des commandes qui ont lieu au gymnase G2, tous les jeudi de 18 h 30 à 19 h 30.

Vous pouvez aussi contacter l'association par courriel à l'adresse suivante : amapjustbio@yahoo.fr
Il sera aussi possible de se rencontrer de manière plus festive lors du bal folk organisé par l'association le samedi 2 juin à la salle polyvalente de St Just Malmont à partir de 20 h 30.



Arts Martiaux du Velay

Deux judokas saint-justaires champions de France !

Ces derniers mois, les judokas du club Les Arts martiaux du Velay ont particulièrement brillé lors de compétitions départementales et nationales. Les deux plus belles performances ont eu lieu le week-end du 7 et 8 avril derniers.



Quentin Raimondi était sélectionné pour le championnat de France FSGT, Fédération Sportive et Gymnique du Travail, à Valenciennes. Dans la catégorie - de 55 kg, Quentin remporte sa poule après 3 victoires par ippon. Il gagne ensuite de la même manière son quart de final puis sa demi-finale. La finale est tout autant expéditive : il projette son partenaire par un magnifique mouvement d'épaule en moins de 10 secondes, ce qui lui vaut son premier titre national : celui de champion de France FSGT !

Alexandre Mariac participait, à Paris, au championnat de France de la Fédération Française de Judo, compétition nationale la plus relevée et la plus cotée. Malgré des blessures qui l'ont gêné dans sa préparation, Alexandre n'a jamais douté, il remporte ses 6 combats et réussit son pari, devenir Champion de France Junior quatre ans après son titre de champion de France cadet. Une performance exceptionnelle qui lui permet désormais de viser les championnats d'Europe et peut-être plus...

Ces résultats apportent une immense satisfaction au président du club, Vincent Raimondi, ainsi qu'aux entraîneurs Brice Texereau, Aurélien Palhec et Patrice Palhec, et une grande fierté pour les judokas dont les performances portent haut les couleurs du club Les Arts Martiaux du Velay qui fêtera ses 30 ans le 29 septembre prochain.



Liste « Vivre à Saint Just Malmont »

En ce 1^{er} semestre 2012, la vie municipale a naturellement été marquée par les affaires financières. Parmi les investissements les plus essentiels, le budget 2012 prévoit des crédits pour la construction de la nouvelle caserne des pompiers et la poursuite du groupe scolaire. Cependant, seulement 97 000 euros ont été alloués à la construction de l'école élémentaire, et ces crédits reprennent en partie les crédits votés l'année dernière pour cette opération et qui n'ont pas été utilisés. Il est donc urgent de transformer les écritures comptables en avancées concrètes. L'ouverture de la nouvelle école élémentaire à la rentrée 2013 doit dépasser le stade de l'objectif et être considérée comme un impératif !

Mais cette tribune ne peut se limiter aujourd'hui aux enjeux locaux. A l'heure où nous rédigeons ces quelques lignes, le 1er tour des élections présidentielles vient de révéler une percée alarmante du Front National (+ 10 points dans notre commune par rapport à 2007).

Lorsque la Trame sera publiée, le scrutin du second tour aura livré ses secrets. Souhaitons que les Français aient fait le choix d'une politique qui apaise les peurs au lieu de les attiser et qui rassemble, dans une dynamique de changement, autour des valeurs d'humanité, d'égalité et de justice sociale.

Christine GOUYET, Jean-Paul FOURETS, et Fabienne RICHARD

Liste « Ensemble pour Saint Just Malmont »

Brève budgétaire :

En cette période de crise il est important d'être prudent dans la gestion financière. Mais faire de la bonne gestion ne veut pas dire ; ne plus investir. C'est pourtant beaucoup moins d'investissement qui ont été réalisés ces 2 dernières années au sein de la commune. Certes cela a favorisé les ratios comptables. Moins de nouveau emprunt et poursuite des remboursements, des échéances prévues antérieurement, permettent d'afficher une dette inférieure. Pour autant les investissements lourds restent à faire et l'immobilisme du passé sera payé à partir de la reprise des projets, ceci avec moins de subvention état, région, département, puisque les caisses sont vides.

L'investissement résonné enrichi le patrimoine communal. Les charges de fonctionnement, quant à elles, sont toujours aussi élevées malgré qu'il y ait moins d'activité, plus de recrutement en contrat aidé. Bien sûr M le Maire vous expliquera qu'il est bien meilleur gestionnaire que ses prédécesseurs, hors les meilleurs ratios sont ceux de l'année 2008.

Par ailleurs le lotissement communal n'a pas avancé depuis 2009. Pourquoi ? La réponse ne serait elle pas dans les petits arrangements pratiqués par l'actuelle municipalité ? Affaire à suivre.

En attendant nous vous souhaitons une agréable saison estivale.

Liste majoritaire « À l'écoute de Saint Just Malmont »

Le commissaire-enquêteur chargé de l'enquête publique sur la réhabilitation du barrage des Plats a rendu un avis favorable. Désormais, c'est à Mme la Préfète de la Loire qu'appartient la décision d'autoriser les travaux.

La municipalité de St Just a joué un rôle majeur dans la reconstruction de ce barrage, indispensable pour notre territoire, en développant les arguments favorables au projet, en mobilisant les acteurs économiques et en lançant une pétition qui totalise 759 signatures sur les 1954 recueillies.

Nous nous réjouissons de l'issue de l'enquête publique.

Lors du conseil municipal du 8 mars dernier, nous avons pu constater l'hostilité au projet d'un groupe d'opposition, puis nous nous sommes heurtés à la critique systématique d'un conseiller d'opposition, notamment sur l'organisation de cette pétition qui s'est avérée pourtant déterminante.

Ce conseiller d'opposition, certainement aigri de ne pouvoir jouer les premiers rôles, se discrédite un peu plus. Après la négation de ses erreurs de gestion sous son mandat, après le dénigrement permanent de l'action conduite par la majorité, il semble aujourd'hui sombrer dans la calomnie.

Quel crédit peut-on accorder à ses propos ?

Les textes ci-dessus sont publiés sans aucune modification sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Prochaine parution de La Trame : Automne 2012.

Pensez à nous communiquer vos articles et photos avant le 20 septembre 2012.

robert.tournon@saintjustmalmont.fr

Seuls les textes rédigés seront publiés.

Nous rappelons que les textes et photos de la rubrique « Parole associative » sont fournis par les associations.

Qu'on se le dise...

La station d'épuration de Malmont est surveillée et entretenue par les agents communaux. Le fonctionnement naturel de ce bel outil est altéré de manière récurrente par la présence de nombreuses lingettes dans les réseaux. Nous vous rappelons qu'il est interdit de les jeter dans les toilettes qui ne sont pas des poubelles cela pour le bien de l'environnement et pour le bon fonctionnement des équipements de la collectivité.

Si ces agissements devaient perdurer, une inspection complète des réseaux serait conduite, permettant d'identifier les mauvais utilisateurs et d'en tirer toutes les conséquences...

Mise en place d'une fourrière automobile intercommunale

A la demande des maires des communes de Loire Semène, la Communauté de Communes a mis en place, depuis le 1^{er} avril dernier, une fourrière automobile dont la gestion est confiée au garage Luzy à Firminy.

L'objectif est de mettre à la disposition des maires et gendarmes un outil efficace et légal pour solutionner le problème du stationnement gênant ou abusif (qui concerne les véhicules ventouses).

Seuls les agents ayant qualité d'officier de police judiciaire sont habilités à déclencher la procédure d'enlèvement sur réquisition du maire.

Ouverture du bar « l'heure bleue »

Vendredi 5 Mai, une chaleureuse réception a eu lieu pour l'inauguration du bar du centre-bourg. Celui que l'on a appelé pendant longtemps « Le Petit Bar », puis ensuite « Le New's », a changé d'enseigne, et s'appelle désormais « L'HEURE BLEUE ».

L'intérieur de ce bar a été complètement revu, avec des couleurs chaudes et un mobilier très moderne et accueillant. Monsieur Le Maire et quelques élus, ainsi que les sponsors financiers, et plusieurs commerçants de St-Just-Malmont ont répondu présents à l'invitation de la nouvelle propriétaire. Monsieur Le Maire de Boisset était présent pour la soutenir, puisque venant du sud de la France, elle a habité cette commune pendant quelques mois avant de s'installer à Saint-Just-Malmont. Nous souhaitons la bienvenue et bonne chance à Malika pour sa nouvelle activité sur notre commune.



Etat Civil

Naissances (13)

BARBIER Antoine, né le 12 janvier 2012
Les Grandes Frâches
ALEVIZOS Artémis, née le 16 janvier 2012
20 Rue Pierre Moulin, Malmont
HOURCAN Léo, né le 19 février 2012 – 8 Rue Nationale
MIALON Paco, né le 20 février 2012
74 Allée des Châtaigniers, Le Sarret
HENRIQUES BOUARD Stephen, né le 7 mars 2012
4 Lot. Le Pré du Bourg

DELERIS Noé, né le 14 mars 2012 – 9 Route de Jonzieux
SANDRON Charly, né le 15 mars 2012 – Rambert
STROBEL Charlotte, née le 15 mars 2012 – La Chamarèche
VERICEL Djulian, né le 17 mars 2012 – 27 Lot. Les Grangers
ALTSCHUL Adam, né le 30 mars 2012 – 66 Rue Nationale
FOURNEL Jade, née le 4 avril 2012 – 3 Lot. Le Champ du Breuil
MESTRE Maëlys, née le 13 avril 2012 – 3, Lot. Les Hauts de Riopaille
SERGEAT MASSARDIER Baptiste, né le 22 avril 2012
19 Allée des Chênes, Le Sarret

Mariages (2)

MONTCOUDIOL Valérie et VIOZAT Arnaud,
célébré le 6 avril 2012
ANSART Charlotte et PLOTON Jonathan,
Célébré le 5 mai 2012

Décès (7)

LAÏ Angéline, veuve PORCU, décédée le 22 janvier 2012, à l'âge de 84 ans
DEGACHE Odette, épouse PRADIER, décédée le 26 janvier 2012, à l'âge de 70 ans
DEFOURD Claudia, veuve RIOCREUX, décédée le 30 janvier 2012, à l'âge de 88 ans
LOUISON Angéline, décédée le 23 février 2012, à l'âge de 90 ans
MASSARDIER Frédéric, décédé le 1er mars 2012, à l'âge de 92 ans
GRANGETTE Marie-Rose, décédée le 5 mars 2012, à l'âge de 77 ans
AVENTURIER Marie, veuve JURINE, décédée le 9 avril 2012, à l'âge de 87 ans